



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

R E F
B A C
Techno

RÉFÉRENTIEL DE DIPLÔME

du Baccalauréat technologique



"Sciences et technologies
de l'agronomie et du
vivant"

Mentions légales des photos
mediatheque.agriculture.gouv.fr



SOMMAIRE

RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

PAGE 5

Présentation Page 6

Architecture de formation Page 8

Stages individuels et collectifs Page 11

MODULES DE FORMATION

PAGE 13

Modules des enseignements communs Page 14

Modules des enseignements de spécialité Page 16

Thématique de pluridisciplinarité Page 19

UNITÉS DE FORMATION

PAGE 21

RÉFÉRENTIEL D'EXAMEN

PAGE 59

Tableau des épreuves Page 60

Épreuves du premier groupe Page 62

Épreuves du deuxième groupe Page 65

Lexique des sigles Page 66

Arrêté du 11 juillet 2025 relatif au référentiel de formation de la série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (STAV) du baccalauréat technologique.





PRÉSENTATION

Finalités de la formation

Le baccalauréat technologique série STAV "sciences et technologies de l'agronomie et du vivant" permet l'acquisition d'une culture scientifique, technologique et humaniste, commune à l'ensemble des domaines couverts par l'enseignement agricole.

La poursuite d'études peut s'envisager en particulier en cycle d'enseignement supérieur court. Elle permet de préparer un brevet de technicien supérieur (BTS) ou un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) ou de continuer les parcours en DUT.

La poursuite d'études s'effectue aussi en intégrant les classes préparatoires à l'enseignement supérieur agricole (classes préparatoires Technologie et Biologie), des études universitaires longues ou des écoles d'ingénieur.

Cette série du baccalauréat technologique prépare à la poursuite d'études en lien avec :

- ◆ les métiers verts (professions dont la finalité et les compétences mises en oeuvre contribuent à mesurer, prévenir, maîtriser et corriger les impacts négatifs et les dommages sur l'environnement) ;
- ◆ les métiers de l'agriculture ;
- ◆ les métiers du paysage ;
- ◆ les métiers de l'agro-alimentaire ;
- ◆ les métiers en lien avec les biotechnologies ;
- ◆ les métiers de services en milieu rural ;
- ◆ les métiers de la santé humaine.

Défis sociétaux

L'ensemble de la formation contribue, par les mises en situation pédagogiques, par les questionnements induits et par les contenus abordés, à former les élèves au développement durable pour répondre aux besoins actuels et futurs de la société dans les territoires.

La formation vise à rendre les élèves capables de mobiliser et de mettre en perspective des savoirs, des expériences vécues, par une prise en compte conjointe de la performance environnementale, de la performance sociale et de la performance économique dans les cinq domaines technologiques (aménagement, production, services, transformation, agroéquipement) déclinables dans cette série du baccalauréat.

Cette démarche, en lien avec l'agro-écologie, permet de mettre en évidence la complexité des systèmes d'organisation, de production et de décision, dépassant ainsi une simple connaissance des modèles.

Les modules d'enseignements communs et les modules de spécialité contribuent de façon systémique à aborder les relations entre les territoires et les sociétés, les nouveaux modes de production et de consommation des aliments en prenant en compte le bien-être animal. Tous les modules

pourront s'appuyer sur les innovations technologiques associées au numérique.

Les séquences pluridisciplinaires, les semaines de stages collectifs sont autant de séances pédagogiques favorisant la mise en situation des élèves en les impliquant dans une réflexion en lien avec des questions socialement vives.

L'ensemble du dispositif de formation du baccalauréat technologique série STAV contribue ainsi à former des citoyens acteurs et responsables face aux défis liés aux dynamiques diversifiées d'évolution des territoires, aux services à apporter à la population, à l'évolution des activités et des métiers dans les espaces ruraux.

Les compétences à acquérir

La formation permet l'acquisition de compétences fondées sur :

- ◆ des connaissances et des pratiques scientifiques, technologiques, culturelles, économiques et sociales,
- ◆ la connaissance de deux langues étrangères,
- ◆ la maîtrise des techniques d'expression et de communication, dont celles liées à l'usage des technologies informatiques et multimédia (TIM),
- ◆ la capacité à analyser et à exercer une réflexion critique, à argumenter
- ◆ la capacité à organiser son travail et son temps.

Ces compétences contribuent, pour le titulaire du baccalauréat, à :

- ◆ raisonner son choix d'orientation,
- ◆ comprendre une société en mouvement et s'y intégrer en citoyen responsable,
- ◆ s'adapter aux changements technologiques, économiques, sociaux et environnementaux,
- ◆ participer à l'animation du territoire.

Sécurité

La formation, dans son ensemble, doit intégrer les préoccupations de sécurité de manière transversale, en particulier pour la préparation au stage individuel. L'élève doit pouvoir identifier les principales activités à risques, les principaux dangers et dommages afin de préserver sa santé, sa sécurité et celle de son entourage.

Une séquence de formation est organisée à cette fin dans le cadre du stage collectif "Éducation à la santé et au développement durable" pour une durée horaire équivalente à au moins dix heures. Il s'agit d'accompagner les élèves dans une démarche de prévention adaptée aux situations de travail auxquelles ils peuvent être confrontés. (cf. dispositions de la note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : Périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et

de la formation professionnelle agricoles).

La question de la sécurité est obligatoirement contextualisée et traitée grâce aux enseignements disciplinaires.

La capacité agricole

Le diplôme du baccalauréat technologique série STAV "sciences et technologies de l'agronomie et du vivant" confère la capacité professionnelle agricole (CPA).



ARCHITECTURE DE LA FORMATION

La formation se déroule sur deux années, dans les classes de première et de terminale technologique de la série. Elle comprend 1922 heures d'enseignements obligatoires répartis en 62 semaines (soit en moyenne 31 heures hebdomadaires sur le cycle), huit semaines de stage individuels et collectifs, et les heures de vie de classe. Les élèves peuvent suivre jusqu'à deux enseignements optionnels.

Les enseignements obligatoires incluent des enseignements communs et des enseignements de spécialité organisés en modules de formation, l'accompagnement personnalisé et au choix de l'orientation, des activités pluridisciplinaires et les stages collectifs et individuels.

Les modules d'enseignements communs

- C1 : Langue française, littérature et autres arts
- C2 : Langues et cultures étrangères¹
- C3 : Pratiques physiques, sportives et artistiques
- C4 : Pratiques mathématiques et numériques
- C5 : Culture humaniste et citoyenneté

Les cinq modules des enseignements communs visent l'acquisition d'une culture humaniste et scientifique.

Les modules d'enseignements de spécialité

- S1 : Gestion des ressources et de l'alimentation (sur le cycle)
- S2 : Territoires et sociétés (en classe de première)
- S3 : Technologie (en classe de première)
- S4 : Territoires et technologie (en classe de terminale)

L'enseignement technologique vise l'acquisition d'une culture scientifique et technologique. Il est réparti en quatre modules.

Les modules Technologie (S3) en première et Territoires et technologie (S4) en terminale se déclinent selon cinq domaines technologiques :

- ◆ Production,
- ◆ Aménagement,
- ◆ Transformation,
- ◆ Services,
- ◆ Agroéquipement.

Ces enseignements de spécialité permettent à chaque élève de s'initier au domaine technologique de son choix, en fonction du ou des domaines technologiques proposé(s) au sein de l'établissement.

Le ou les domaine(s) technologique(s) des modules S3 et S4 sont parties intégrantes de la structure pédagogique de toute formation préparant au baccalauréat technologique série STAV.

À ce titre, les domaines de chaque formation sont arrêtés annuellement par les autorités compétentes de l'État dans le cadre de la structure pédagogique générale des établissements d'enseignement agricole mentionnés aux articles L. 811-8 et L. 813-1 du code rural et de la pêche maritime.

Les situations pluridisciplinaires

La pluridisciplinarité est mise en œuvre en lien avec les modules d'enseignements communs et d'enseignements de spécialité. Toutes les finalités et les thématiques de pluridisciplinarité présentées dans le référentiel de formation doivent être traitées. L'organisation est à l'initiative de l'équipe pédagogique. Le volume global horaire attribué aux enseignements pluridisciplinaires est de 155 heures.

L'accompagnement personnalisé

L'accompagnement personnalisé est un temps de formation d'une durée hebdomadaire moyenne de deux heures, intégré à l'horaire des enseignements obligatoires de l'élève. Il s'organise autour d'activités distinctes du face-à-face disciplinaire. Il s'adresse à tous les élèves tout au long de leur scolarité au lycée. Il favorise, pour l'élève, l'acquisition de compétences propres à la série STAV du baccalauréat technologique, tout en lui permettant de développer son projet d'orientation post-bac. Il contribue ainsi à la préparation à l'enseignement supérieur.

La liberté d'initiative et d'organisation reconnue aux équipes pédagogiques doit permettre de répondre de manière diversifiée aux besoins des élèves. Au sein de l'établissement, l'accompagnement personnalisé doit être construit de façon cohérente avec le tutorat, les stages de remise à niveau ou les stages passerelles.

L'accompagnement personnalisé peut comprendre des activités coordonnées de soutien, d'approfondissement, d'aide méthodologique et d'aide à l'orientation, pour favoriser la maîtrise par l'élève de son parcours de formation et d'orientation. Il s'appuie sur les technologies de l'informatique et du multimédia (TIM). Il prend notamment la forme de travaux interdisciplinaires.

À l'initiative des équipes pédagogiques, les activités proposées dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, incluent par exemple :

- ◆ **la construction d'un parcours de formation et d'orientation** réfléchi prenant appui sur le passeport orientation formation, l'orientation active, la préparation à l'enseignement supérieur, la participation de représentants des différentes branches d'activité professionnelle, la découverte in situ des métiers, etc,



- ◆ le travail sur les compétences de base : compréhension du travail attendu et organisation personnelle pour y répondre, expression et communication écrites et orales, prise de notes, analyse et traitement d'une question, capacité à argumenter, réalisation d'un projet de médiation documentaire mettant en œuvre l'usage d'un système d'information documentaire relatif à la culture générale ou à la culture technologique, maîtrise et utilisation responsable des technologies de l'information et du multimédia, conception de supports de communication diversifiés, activités contribuant au renforcement de la culture générale (conférences), aide méthodologique à l'écrit comme à l'oral, en autonomie ou en groupe, etc.
- ◆ les travaux interdisciplinaires : thèmes de travail choisis par les élèves ou les professeurs ; projets individuels ou collectifs,
- ◆ la construction **d'une** démarche de conduite **d'un** projet personnel, de sa définition à sa réalisation concrète.

L'heure de vie de classe

L'heure de vie de classe vise à permettre un dialogue permanent sur l'ensemble des sujets, entre les élèves de la classe et tous les membres de la communauté éducative scolaire. Elle est inscrite à l'emploi du temps des élèves à raison de 10 heures annuelles.

Les stages individuels et collectifs

Au titre des enseignements obligatoires, la formation comprend des stages, d'une durée globale de huit semaines, dont six sont prises sur la scolarité, répartis en deux catégories :

- ◆ trois semaines de stages collectifs encadrés par l'équipe pédagogique,
- ◆ cinq semaines de stages individuels effectués en entreprise ou en organisme professionnel, dont trois prises sur la scolarité.

Les stages font partie intégrante de la formation.

Les enseignements optionnels

Chaque élève peut suivre deux enseignements optionnels au maximum, chacun ayant un horaire de trois heures hebdomadaires sur le cycle. Les enseignements optionnels possibles sont :

- ◆ Pratiques physiques et sportives,
- ◆ Hippologie et équitation,
- ◆ Pratiques sociales et culturelles,
- ◆ Pratiques professionnelles,
- ◆ Langue vivante C (étrangère², régionale ou langue des signes française).

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Les 1922 heures d'enseignement correspondent à 62 semaines complètes soit un volume hebdomadaire indicatif de 31 heures. Une partie de la formation repose sur des situations pluridisciplinaires.

MODULE	INTITULÉ DU MODULE	HORAIRE GLOBAL
C1	Langue française, littérature et autres arts	108,5
C2	Langues et cultures étrangères	LVA 108,5 LVB 108,5
C3	Pratiques physiques, sportives et artistiques	124
C4	Pratiques mathématiques et numériques	217
C5	Culture humaniste et citoyenneté	248
S1	Gestion des ressources et de l'alimentation	418,5
S2	Territoires et sociétés	77,5
S3	Technologie	93
S4	Territoires et technologie	139,5
	Pluridisciplinarité	155
	Accompagnement personnalisé	124
	Vie de classe	20

1 À choisir parmi la liste suivante : allemand, anglais, espagnol, italien. Dans les collectivités d'outre mer de la Nouvelle Calédonie et de la Polynésie française, l'enseignement obligatoire de la langue vivante 2 peut porter respectivement sur les langues mélanésiennes (aije, drehu, nengone, païci) et sur le tahitien.

2 À choisir parmi la liste suivante : allemand, anglais, espagnol, italien

STAGES COLLECTIFS ET INDIVIDUELS

La formation est complétée par 8 semaines de stages dont 6 sont prises sur la scolarité.

Périodes de formation en milieu professionnel : en entreprises ou organismes professionnels		5 semaines
Stages collectifs		3 semaines
Territoires		1 semaine
Étude d'une activité dans un territoire (selon le domaine technologique choisi)		1 semaine
Éducation à la santé et au développement durable		1 semaine

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

2 enseignements maximum au choix.

Langue vivante C (étrangère ou régionale ou langue des signes française)	Horaire sur les 2 ans : Au moins 124 h sur le cycle pour 1 enseignement
Pratiques physiques et sportives	
Hippologie et équitation	
Pratiques sociales et culturelles	
Pratiques professionnelles	

UNITÉ FACULTATIVE

«ENGAGEMENT CITOYEN»

Elle permet aux apprenants inscrits au diplôme du baccalauréat technologique de valoriser leur engagement citoyen dans et hors de l'établissement.

SECTIONS EUROPÉENNES

Les dispositifs « sections européennes » peuvent être proposées par les établissements selon la réglementation dédiée.

SECTIONS SPORTIVES

Les dispositifs « sections sportives » peuvent être proposées par les établissements selon la réglementation dédiée.

STAGES INDIVIDUELS ET COLLECTIFS



Stages individuels : périodes de formation en milieu professionnel

Cinq semaines de stage individuel, dont trois sont prises sur la scolarité, sont réalisées en entreprise ou en organisme professionnel.

Assimilés à des périodes de formation en milieu professionnel, les stages permettent à l'élève :

- ♦ **d'une part**, de participer à la **mise en oeuvre d'un** processus technologique en lien avec les modules S3 "Technologie" et S4 "Territoires et Technologie" ;
- ♦ **d'autre part**, d'accompagner et d'enrichir une démarche **d'investigation** en lien avec le projet conduit dans le cadre de **l'épreuve** orale terminale ;
- ♦ et enfin de construire son projet d'orientation.

Les stages individuels font partie intégrante de la formation et sont valorisés dans le cadre du contrôle continu, une attention particulière sera portée à leur préparation et à la formalisation de leur restitution (portfolios, carnets de bord, ...).

L'organisation des stages et le suivi des élèves sont réalisés dans le cadre des dispositions prévues par le ministère en charge de l'agriculture dans la Note de service DGER/SDPFE/2017-216 du 10 mars 2017 : périodes de formation en milieu professionnel, stages et autres séquences en milieu professionnel des élèves et étudiants de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles.

Il est envisageable que ces stages soient réalisés en partie **ou en totalité à l'étranger**.

Stages collectifs

Un potentiel de trois semaines de stage collectif (93 heures/élève) permet de compléter les enseignements modulaires.

Le stage collectif est une situation de formation permettant, en relation avec une réalité concrète, l'acquisition d'outils et de méthodes. Le stage constitue, avec les apports des modules, une démarche intégrée d'acquisition de compétences. Ce potentiel est consacré :

- ♦ à un stage "Territoires" complémentaire des modules C5 "Culture humaniste et citoyenneté" et S2 "Territoires et Sociétés" ;
- ♦ à un stage "Étude d'une activité dans un territoire" complémentaire des modules S3 et S4 selon le domaine technologique choisi ;
- ♦ à un stage "Éducation à la santé et au développement durable".

Chacun de ces stages peut être, à la convenance de

l'équipe pédagogique, organisé sur une période bloquée ou, au contraire, être fractionné. Quel que soit le choix fait, chaque stage doit toutefois garder sa cohérence : c'est à cette condition que l'élève peut percevoir le lien entre les apports des modules et des disciplines et les activités réalisées sur un objet d'étude et un espace identifié.

Il est de la responsabilité de l'équipe pédagogique de construire les projets de stage.

Stage "Territoires"

Objectif général : comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire donné, grâce à l'étude des interactions entre les acteurs et les ressources.

Ce stage est l'occasion d'étudier sur un territoire rural et/ou périurbain la mise en place de ses identités et de ses dynamiques pour répondre aux questions ayant trait à la régulation, à la valorisation ou à la protection des ressources. Ces dernières étant de différentes natures : économiques, culturelles, patrimoniales, naturelles... ce stage offre une opportunité de s'interroger sur les impacts des activités humaines sur les territoires.

L'étude peut être conduite selon différents angles, au choix des équipes, relatifs à un des domaines suivants : alimentation, environnement, animation du territoire, gestion du territoire (et développement local) développement économique, développement culturel.

Le choix du territoire, son périmètre, sa proximité de l'établissement sont laissés à l'initiative des équipes, qui veillent à déterminer un espace à forte identité afin que sa caractérisation soit plus aisée à opérer.

Ce stage est articulé avec le module S2 dont il constitue soit une entrée, soit un prolongement.

Il se déroule au cours de l'année de première. Il mobilise les enseignants du module S2 et du module C5 :

- ♦ histoire-géographie ;
- ♦ sciences économiques sociales et de gestion (SESG) ;
- ♦ éducation socioculturelle (ESC) ;
- ♦ et, éventuellement d'autres disciplines en fonction du projet des équipes pédagogiques.

Il donne lieu à une production des élèves, individuelle ou collective et à une restitution orale associant, dans la mesure du possible, les acteurs du territoire.

Stage "Étude d'une activité dans un territoire"

Objectif général : Étudier un cas concret d'activité et les particularités de sa mise en œuvre dans un cadre territorial singulier en lien avec les domaines technologiques abordés dans les modules S3 "Technologie" et S4 "Territoires et technologie".

Ce stage permet d'analyser cette activité dans sa continuité et dans sa diversité. Il contribue à faire acquérir à l'élève une vision d'ensemble cohérente intégrant les apports des disciplines et les observations concrètes.

Il doit aboutir à l'émergence d'éléments de diagnostic et de questions qui nourriront l'enseignement des modules.

Les enseignants s'attachent, durant le stage et lors de son exploitation collective, à doter les élèves d'outils et de méthodologies d'analyse.

Stage "Éducation à la santé et au développement durable"

Objectifs généraux : Ce stage poursuit des objectifs communs à travers les deux thématiques développées :

- ♦ induire une réflexion sur les conduites et les pratiques individuelles ou collectives,
- ♦ favoriser un comportement responsable dans la vie personnelle et professionnelle.

Le stage collectif favorise la réflexion, la mise en cohérence et la réalisation d'actions concrètes en lien ou non avec le domaine technologique dans le cadre des travaux engagés dans le cadre Plan Enseigner à

Produire Autrement et/ou du projet d'établissement. Il peut prendre appui sur les dynamiques territoriales dans lesquelles l'établissement est partie prenante et peut favoriser des temps communs entre les filières des établissements.

Il problématise des questions vives en relation avec le développement durable et avec la santé (alimentation responsable, système agricole durable, défi énergétique). Il s'appuie sur une démarche de projet et favorise les mises en situation et les actions concrètes. Il doit servir de fondement pour développer l'esprit critique et les capacités à argumenter dans un débat.

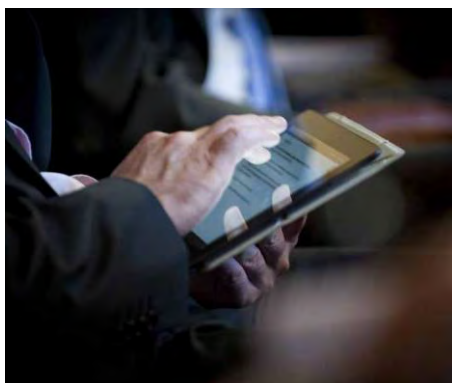
Ce stage est, par ailleurs, l'occasion de sensibiliser les élèves aux dangers, aux risques professionnels et à leur prévention.

L'implication de l'ensemble de la communauté éducative constitue un atout pour la réussite du projet mis en œuvre dans le cadre du stage collectif.



MODULES DE FORMATION





MODULES D'ENSEIGNEMENTS COMMUNS

MODULE C1

Langue française, littérature et autres arts

Objectif général du module

Mobiliser sa culture littéraire et artistique pour affirmer son sens critique et esthétique dans le monde d'aujourd'hui

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
◆ Améliorer les compétences langagières pour mieux lire, penser et communiquer ◆ Développer des compétences de compréhension et d'interprétation des textes et des œuvres ◆ Approfondir la maîtrise des genres et des formes de l'écrit ◆ Communiquer à l'oral dans des situations variées ◆ Construire et partager une culture littéraire et artistique	Français	108,5

MODULE C2

Langues et cultures étrangères

Objectif général du module

Communiquer en langue étrangère (LVA et LVB), oralement et par écrit, afin d'acquérir les bases d'une langue scientifique et technique dans les domaines qui structurent le baccalauréat technologique et développer une culture générale ouverte sur le monde.

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
◆ Comprendre la langue orale ◆ S'exprimer à l'oral en continu ◆ S'exprimer à l'oral en interaction ◆ Comprendre la langue écrite ◆ S'exprimer par écrit	Langues vivantes	217

MODULE C3

Pratiques physiques, sportives et artistiques

Objectif général du module

Former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui et cultivé, capable de faire des choix pour s'engager et s'éprouver de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire.

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
◆ Développer sa motricité ◆ Exercer sa responsabilité dans l'engagement personnel et solidaire ◆ Savoir construire et conduire sa pratique, individuellement et collectivement ◆ Construire durablement sa santé ◆ Accéder lucidement au patrimoine culturel des pratiques physiques	Éducation physique et sportive	124

MODULE C4

Pratiques mathématiques et numériques

Objectif général du module

Mobiliser des concepts et des pratiques mathématiques et numériques adaptés au traitement de situations issues de domaines variés, notamment scientifiques et technologiques.

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
◆ Mettre en oeuvre, de façon raisonnée et citoyenne, les outils informatiques pour programmer, acquérir, traiter, représenter des données et communiquer des informations ◆ Mobiliser des compétences mathématiques et des outils numériques pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers	Technologies de l'informatique et du multimédia Mathématiques	31 186

MODULE C5

Culture humaniste et citoyenneté

Objectif général du module

Construire une culture humaniste pour agir en tant que citoyen responsable dans le monde contemporain.

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
◆ Construire une culture philosophique pour interroger les faits et les idées du monde contemporain pour se situer dans un débat ◆ S'exprimer, s'informer, se cultiver pour exercer pleinement sa citoyenneté ◆ Mobiliser des connaissances et des méthodes historiques et géographiques pour comprendre et agir en tant que citoyen dans un monde complexe ◆ Construire une morale civique pour l'exercice de la citoyenneté	Philosophie Éducation socioculturelle Histoire-géographie Éducation morale et civique	62 62 93 31



MODULES D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

MODULE S1

Gestion des ressources et de l'alimentation

Objectif général du module

Appréhender la gestion des ressources et de l'alimentation humaine dans un contexte de durabilité

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
♦ Caractériser les produits alimentaires, leurs relations avec les modes de production et leurs capacités à satisfaire les besoins humains	Biologie-écologie	155
♦ Se représenter l'agroécosystème comme un système géré par l'homme dans lequel la mobilisation des ressources naturelles est un enjeu	Sciences et techniques de l'agronomie	108,5
♦ Analyser l'utilisation des ressources énergétiques dans une perspective de durabilité	Physique-chimie	139,5
	Sciences et techniques des équipements	15,5

MODULE S2

Territoires et sociétés

Le module S2 n'est décliné qu'en classe de première

Objectif général du module

Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
♦ Identifier les ressources et les acteurs du territoire	Sciences économiques, sociales et de gestion Éducation socioculturelle	46,5 31
♦ Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire		
♦ Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à un territoire		

MODULES D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

MODULE S3

Technologie

Le module S3 est décliné en classe de première selon les cinq domaines technologiques

Objectif général du module

Analyser des choix techniques représentatifs du domaine technologique

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
◆ Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine ◆ Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte ◆ Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques	Sciences et techniques du domaine technologique	93

DOMAINE TECHNOLOGIQUE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE EN PREMIÈRE
Services	SESG/Gestion commerciale SESG/Économie sociale et familiale Éducation socioculturelle Sciences et techniques professionnelles	46,5 31 7,75 7,75
Transformation	Génie alimentaire Génie industriel Biochimie microbiologie Physique-chimie SESG/Gestion d'entreprise Sciences et techniques professionnelles	31 15,5 15,5 15,5 7,75 7,75
Agroéquipements	Physique-chimie Sciences et techniques des équipements Sciences et techniques agronomiques SESG Sciences et techniques professionnelles	15,5 46,5 15,5 7,75 7,75
Production	Agronomie Zootechnie Sciences et techniques des équipements SESG Sciences et techniques professionnelles	31 31 15,5 7,75 7,75
Aménagement	Sciences et techniques de l'aménagement Sciences et techniques des équipements SESG Sciences et techniques professionnelles	62 15,5 7,75 7,75



MODULES D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

MODULE S4

Territoires et technologie

Le module S4 est décliné en classe de terminale selon les cinq domaines technologiques

Objectif général du module

Analyser un processus spécifique au domaine dans un territoire

OBJECTIFS DU MODULE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE
♦ Situer la place et la régulation des activités dans le territoire	Sciences et techniques du domaine technologique Sciences économiques, sociales et de gestion	
♦ Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte		93
♦ Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix sociotechniques		46,5

DOMAINE TECHNOLOGIQUE	DISCIPLINE(S)	VOLUME HORAIRE EN PREMIÈRE
Services	SESG/Gestion d'entreprise SESG/Gestion commerciale SESG/Économie sociale et familiale Éducation socioculturelle Sciences et techniques professionnelles	46,5 46,5 31 7,75 7,75
Transformation	Génie alimentaire Génie industriel Biochimie microbiologie Physique-chimie SESG/Gestion d'entreprise Sciences et techniques professionnelles	31 15,5 15,5 15,5 54,25 7,75
Agroéquipements	Physique-chimie Sciences et techniques des équipements Sciences et techniques agronomiques SESG Sciences et techniques professionnelles	15,5 46,5 15,5 54,25 7,75
Production	Agronomie Zootechnie Sciences et techniques des équipements SESG Sciences et techniques professionnelles	31 31 15,5 54,25 7,75
Aménagement	Sciences et techniques de l'aménagement Sciences et techniques des équipements SESG Sciences et techniques professionnelles	62 15,5 54,25 7,75



THÉMATIQUES DE PLURIDISCIPLINARITÉ



155 heures sont affectées à la pluridisciplinarité sur le cycle.
Toutes les thématiques doivent être traitées.

	FINALITÉS	THÉMATIQUES	MODULES ASSOCIÉS	VOLUME HORAIRE MINIMUM
1	Il s'agit d'amener les élèves à engager une réflexion éthique (personnelle et professionnelle) sur la question des ressources naturelles pour produire et consommer autrement.	Gestion des ressources naturelles et de l'alimentation dans la société contemporaine	C5 S1 S2 S4	30h
2	Il s'agit d'amener les élèves à identifier un choix dans une activité donnée, à le resituer dans un moment et un contexte et à repérer des solutions alternatives.	Choix technique, contexte, décision (en lien avec le domaine technologique)	S3 C4	15h
3	Il s'agit d'amener les élèves à mettre en évidence comment les processus techniques soulèvent des questions sociétales et/ou environnementales, et inversement, comment des questions sociétales et/ou environnementales conduisent à des remises en cause, voire à des évolutions des processus techniques.	Activité ou processus techniques et enjeux sociétaux (en lien avec le domaine technologique)	S4 S1 S2 C5	15h
4	Il s'agit d'amener les élèves à appréhender les processus de fonctionnement des sols pour mieux les valoriser et les préserver.	Chimie et sol	S1 C4	15h
5	Il s'agit d'amener les élèves à appréhender les enjeux de la transition numérique à l'heure où les technologies digitales impactent la vie sociale et/ou professionnelle.	Pratiques sociales et professionnelles du numérique	C4 C5 S1 S4	15h
6	Il s'agit d'amener les élèves à réaliser la chaîne énergétique d'un équipement professionnel pour appréhender la consommation d'énergie et l'optimiser dans une perspective de durabilité.	Chaîne énergétique d'un équipement professionnel	S1 S4	15h
7	Il s'agit d'amener les élèves à découvrir et analyser les étapes de la transformation alimentaire et du contrôle de la qualité par l'intermédiaire d'une fabrication de produit.	De la matière au produit fini	S1 C4	15h
8	À définir par l'équipe pédagogique.	A définir par l'équipe pédagogique	A définir par l'équipe pédagogique	15h

20 heures restent à répartir sur les 8 thématiques





UNITÉS DE FORMATION

C1

Langue française, littérature et autres arts

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Mobiliser sa culture littéraire et artistique pour affirmer son sens critique et esthétique dans le monde d'aujourd'hui.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1 - Améliorer les compétences langagières pour mieux lire, penser et communiquer
- Objectif 2 - Développer des compétences de compréhension et **d'interprétation** des textes et des oeuvres
- Objectif 3 - Approfondir la maîtrise des genres et des formes de **l'écrit**
- Objectif 4 - Communiquer à **l'oral** dans des situations variées
- Objectif 5 - Construire et partager une culture littéraire et artistique

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

En cohérence avec la réforme du lycée et les nouveaux programmes des classes de seconde et de première générale et technologique, l'enseignement du module C1 a pour finalités de renforcer les compétences d'expression écrite et orale, d'enrichir les compétences de lecture, d'interprétation et d'argumentation et de construire une culture littéraire et artistique ouverte sur la société. Ces compétences conjointes doivent être développées dans des séquences d'enseignement découplées qui articulent des activités de réception et de production. La présentation distincte dans le référentiel des objectifs de lecture, d'écriture et de communication orale n'est donc dictée que par un souci de clarté et n'induit pas un ordre d'apprentissage, laissé à la libre appréciation du professeur. Le travail sur la langue constitue un objectif transversal majeur qui participe de toutes les séances de français.

Au-delà des exigences de littératie, l'enjeu du module est double : favoriser une éthique de la lecture qui touche les élèves dans leur représentation du monde et articuler la production des formes et des discours à l'étude des oeuvres littéraires par la confrontation, la transposition, l'argumentation écrite et orale, etc. Nécessaire pour appréhender le sens et les évolutions des formes, des genres et des idées, l'histoire littéraire doit être envisagée comme un outil de lecture et non comme un instrument de classification. Elle ne doit pas préconstruire le sens de la lecture mais être convoquée au fil de l'exploration des oeuvres pour éclairer un implicite et des présupposés, nourrir l'interprétation ou la questionner, et contribuer à la mise en évidence de l'intertextualité comme forme de citation et de reformulation. L'analyse des procédés d'écriture, utile à la compréhension du sens, ne saurait s'y substituer ni remplacer une relation plus personnelle aux textes, fondée sur la réflexion, le plaisir et l'émotion.

Les séquences didactiques, cadrées par l'épreuve écrite anticipée, prennent appui sur des oeuvres intégrales appréhendées dans leur contexte historique, artistique et culturel et sur des groupements de textes et d'images organisés selon une cohérence thématique et/ou problématique : le motif de confrontation peut porter sur une modalité d'écriture, les caractéristiques, évolutions et/ou limites d'un genre ou d'une forme, un registre, un mouvement esthétique, etc. L'étude de l'oeuvre intégrale, dont les stratégies d'approche peuvent mobiliser écriture, iconographie, mises en scène ou adaptations, technologies numériques et démarches d'invention multiples, gagnera à être précédée et/ou prolongée par un groupement de textes ou des lectures complémentaires qui en facilitent la contextualisation et l'appropriation.

Les exigences de l'épreuve orale anticipée obligent à la lecture intégrale de deux oeuvres de siècles différents choisies par le professeur, un récit (roman ou nouvelle) et une pièce de théâtre ainsi qu'à l'étude d'un groupement de textes poétiques (issus d'un même recueil ou non) et d'un groupement de textes issus de la littérature d'idées. Ce programme obligatoire est enrichi par l'étude de groupements de textes et oeuvres complémentaires (littéraires et artistiques), par la lecture cursive d'au moins une oeuvre proposée à la classe et par des activités de production et de réception variées. La lecture littéraire et la gamme des écrits d'appropriation permettent un approfondissement des formes et des genres et sensibilisent les élèves aux mouvements artistiques et culturels avec lesquels les oeuvres et les textes choisis entrent en résonance. Sans qu'elle soit obligatoire, l'élaboration par l'élève d'un carnet personnel de lectures et de formation culturelle peut constituer un levier efficace pour s'approprier les travaux conduits en classe et développer le plaisir de la lecture.

L'enseignement de la littérature et des arts, dans un baccalauréat technologique interrogeant la durabilité des modèles de développement, devrait également permettre, au-delà de l'accès à une expérience sensible ou grâce à lui, d'appréhender la fonction critique des oeuvres de l'imaginaire et de faire l'expérimentation des possibles. Dans un monde où les processus en cours (réchauffement climatique, disparition accélérée de la diversité des espèces, ruptures de solidarité et renforcement des inégalités, montée des extrémismes...) engagent à réagir, il devrait nourrir des récits et des promesses de changement. En ce sens le module C1 contribue à la construction de la personne et du citoyen et constitue un premier pas vers l'analyse et la réflexion philosophique développées dans le module C5.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs**OBJECTIF 1**

Améliorer les compétences langagières pour mieux lire, penser et communiquer

- 1.1- Analyser et produire des énoncés syntaxiquement complexes
- 1.2- Enrichir le lexique pour nuancer sa pensée
- 1.3- Varier les usages langagiers à l'écrit et à l'oral
- 1.4- Mobiliser des connaissances linguistiques et stylistiques en réception et en production
- 1.5- Développer sa réflexivité dans le maniement de la langue

OBJECTIF 2

Développer des compétences de compréhension et d'interprétation des textes et des oeuvres

- 2.1- Construire des hypothèses de lecture cohérentes
- 2.2- Identifier et interpréter différents genres et formes de discours
- 2.3- Établir des relations entre des textes d'époques ou de genres différents
- 2.4- Conduire la lecture d'oeuvres intégrales
- 2.5- Pratiquer une lecture critique des enjeux des oeuvres

OBJECTIF 3

Approfondir la maîtrise des genres et des formes de l'écrit

- 3.1- Produire différents types de textes en interaction avec la lecture des textes et des images
- 3.2- Pratiquer le discours argumentatif dans ses différentes formes
- 3.3- Mobiliser les stratégies argumentatives et les registres adaptés à la situation de communication
- 3.4- Développer la créativité au travers de l'écriture d'invention
- 3.5- Mobiliser des connaissances sur les problématiques littéraires liées aux genres et à l'histoire littéraire et culturelle

OBJECTIF 4

Communiquer à l'oral dans des situations variées

- 4.1- Adapter son expression à la situation de communication
- 4.2- Développer la maîtrise des échanges et des interactions
- 4.3- Maîtriser le corps et la voix dans des situations d'oral codifiées
- 4.4- Mobiliser les genres et les procédés de l'éloquence
- 4.5- Appréhender et discuter les enjeux des grands débats de société

OBJECTIF 5

Construire et partager une culture littéraire et artistique

- 5.1- Analyser et pratiquer les genres littéraires majeurs
- 5.2- Situer des oeuvres littéraires et artistiques dans leur époque et leur contexte
- 5.3- Identifier les phénomènes d'intertextualité et les liens entre les différents arts
- 5.4- Rechercher et mobiliser des ressources culturelles de manière raisonnée et autonome

C2

Langue et cultures étrangères

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Communiquer en langue étrangère (LVA et LVB), oralement et par écrit, afin d'acquérir les bases d'une langue scientifique et technique dans les domaines qui structurent le baccalauréat technologique et développer une culture générale ouverte sur le monde.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Comprendre la langue orale
- Objectif 2- **S'exprimer à l'oral en continu**
- Objectif 3- **S'exprimer à l'oral** en interaction
- Objectif 4- Comprendre la langue écrite
- Objectif 5- **S'exprimer par écrit**

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Les finalités de ce module concernent aussi bien la langue vivante A que la langue vivante B.

S'appuyant sur les acquis des classes précédentes, l'enseignement des langues étrangères s'organise autour des objectifs suivants :

- comprendre, parler, lire et écrire une langue étrangère authentique, instrument d'une communication toujours plus efficace ;
- acquérir les premiers éléments de la langue scientifique et technique dans les domaines technologiques qui structurent le baccalauréat technologique série STAV, aménagement, agroéquipement, services, production et transformation ;
- s'ouvrir au monde, se constituer une culture faite de repères coordonnés, stimuler sa curiosité intellectuelle ;

On pourra, à cet effet, prendre appui sur la thématique "Gestes fondateurs et mondes en mouvement", commune à l'ensemble des baccalauréats généraux et technologiques, et déclinable en huit axes définis et précisés pour l'ensemble des classes du cycle terminal :

- ◆ Identités et échanges
 - ◆ Espace privé et espace public
 - ◆ Art et pouvoir
 - ◆ Citoyenneté et mondes virtuels
 - ◆ Fictions et réalités
 - ◆ Innovations scientifiques et responsabilité
 - ◆ Diversité et inclusion
 - ◆ Territoire et mémoire
- poursuivre la réflexion sur le fonctionnement de la langue qui favorise l'accès à l'autonomie dans la communication et facilite le perfectionnement dans la pratique de plusieurs langues étrangères.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

Les enseignements de langues vivantes contribuent à une meilleure connaissance et à un plus grand respect de l'autre. Dans l'espace européen, et même au-delà, ils préparent aussi à la mobilité des apprenants. Les apprentissages des langues vivantes A et B s'enrichissent mutuellement.

Les niveaux d'exigence sont fixés par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et définis par la note de service DGER/SDPFE/2017-510 du 10-06-2017.

Le module de langues vivantes a pour objectif d'amener l'apprenant au niveau d'utilisateur indépendant (B1 ou B2, tels que définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues).

Les cinq activités langagières doivent toutes faire l'objet d'un entraînement dans le cadre des formations mais il convient d'accorder une place plus importante aux trois compétences de l'oral : compréhension, expression en continu et expression en interaction.

Chaque objectif, pour la LV A et la LV B est défini par un niveau de référence du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECRL) selon le tableau suivant :

Objectifs	LVA	LVB
1	B2	B1
2	B1	B1
3	B1	B1
4	B2	B1
5	B1	B1

B1 (utilisateur indépendant de niveau seuil) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

B2 (utilisateur indépendant de niveau avancé) du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues.

C3

Pratiques physiques, sportives et artistiques

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui et cultivé, capable de faire des choix pour s'engager et s'éprouver de façon régulière, autonome et pérenne dans un mode de vie actif et solidaire.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Développer sa motricité
- Objectif 2- Exercer sa responsabilité dans **l'engagement** personnel et solidaire
- Objectif 3- Savoir construire et conduire sa pratique, individuellement et collectivement
- Objectif 4- Construire durablement sa santé
- Objectif 5- Accéder lucidement au patrimoine culturel des pratiques physiques

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

L'éducation physique et sportive (EPS) vise à permettre à tous les élèves l'accès à un patrimoine culturel associé aux pratiques sportives, à la sociabilité et aux valeurs qu'elles incarnent. Par la mise en activité des élèves au sein de pratiques physiques, sportives, artistiques diversifiées, organisées et adaptées à leurs ressources, l'éducation physique et sportive contribue au développement, à l'épanouissement et à l'émancipation de chacun.

Respectueuse des différences de potentiels, de ressources et de sexe, luttant contre les stéréotypes sociaux et résolument inscrite dans une école inclusive, l'EPS offre à toutes et à tous l'occasion d'une pratique physique, sportive, artistique qui fait toute sa place au plaisir d'agir. En tant que discipline d'enseignement, inscrivant les apprentissages dans la diversité des environnements, elle permet à chaque élève de se réaliser en construisant une relation assumée à son corps.

L'enseignement de l'EPS doit permettre aux élèves de traverser les cinq champs d'apprentissage dont sont porteuses les activités physiques, sportives, artistiques tout en faisant l'expérience, individuellement et collectivement, de la préparation et de l'entraînement à la pratique.

Champs d'apprentissage n° 1 : Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée.

Champs d'apprentissage n° 2 : Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains.

Champs d'apprentissage n° 3 : Réaliser une prestation corporelle provenant d'un processus de création artistique ou d'une production de formes codifiées, destinée à être vue et appréciée.

Champs d'apprentissage n° 4 : Conduire un affrontement individuel ou collectif pour faire basculer le rapport de force à son avantage.

Champs d'apprentissage n° 5 : Réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

Les élèves développent ainsi des compétences et renforcent leur pouvoir d'agir pour le réutiliser ailleurs et plus tard. Les attendus de fin de lycée sont spécifiés pour chaque activité inscrite dans l'offre de formation de l'établissement. Ils sont formulés en termes de compétences, des repères de progressivité sont identifiés.

L'enseignement de l'EPS, formalisé dans le projet d'EPS, s'appuie sur les listes nationale, régionale et sur une possible activité d'établissement.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Développer sa motricité

- 1.1- Solliciter ses ressources énergétiques, cognitives et affectives
- 1.2- Enrichir ses possibilités motrices
- 1.3- Exploiter son potentiel moteur de façon optimale

OBJECTIF 2

Exercer sa responsabilité dans l'engagement personnel et solidaire

- 2.1- S'engager dans la pratique comme dans les rôles sociaux
- 2.2- Construire la prise de responsabilité
- 2.3- Oser prendre des responsabilités

OBJECTIF 3

Savoir construire et conduire sa pratique, individuellement et collectivement

- 3.1- Identifier son niveau de pratique, seul ou à plusieurs, à l'aide d'indicateurs d'efficacité de la performance
- 3.2- Apprendre à se préparer et à récupérer
- 3.3- Apprendre à s'entraîner, à pratiquer

OBJECTIF 4

Construire durablement sa santé

- 4.1- Développer l'estime de soi
- 4.2- Pratiquer avec lucidité
- 4.3- Construire sa sécurité et celle des autres

OBJECTIF 5

Accéder lucidement au patrimoine culturel des pratiques physiques

- 5.1- S'approprier la dimension culturelle des activités physiques
- 5.2- Construire un regard éclairé pour orienter sa pratique
- 5.3- Devenir un spectateur avisé et respectueux

C4

Pratiques mathématiques et numériques

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Mobiliser des concepts et des pratiques mathématiques et numériques adaptés au traitement de situations issues de domaines variés, notamment scientifiques et technologiques.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Mettre en oeuvre, de façon raisonnée et citoyenne, les outils informatiques pour programmer, acquérir, traiter, représenter des données et communiquer des informations
- Objectif 2- Mobiliser des compétences mathématiques et des outils numériques pour résoudre des problèmes dans des **champs d'application divers**

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

S'appuyant sur les acquis des classes antérieures, l'enseignement de ce module a pour but de donner à chaque élève une culture mathématique et numérique prenant part à l'apprentissage de la citoyenneté et d'apporter les prérequis nécessaires à son projet de poursuite d'études.

Les démarches pédagogiques mises en oeuvre ont pour objectifs :

- ◆ de former à l'activité scientifique,
- ◆ de développer l'acquisition de méthodes et démarches scientifiques,
- ◆ de former à une utilisation raisonnée des outils technologiques,
- ◆ de permettre d'exercer un esprit critique par rapport à :
 - l'information notamment scientifique,
 - aux résultats donnés par un outil numérique,
- ◆ de comprendre les enjeux et les évolutions du numérique dans tous les aspects de la vie sociale et professionnelle en termes d'accessibilité et d'adaptabilité.

Les situations rencontrées dans les enseignements communs ou de spécialités forment un corpus de contextes sur lequel l'enseignement des mathématiques peut s'appuyer pour donner du sens à l'enseignement des notions de ce module. En outre, il doit être pensé en créant autant de liens que possible entre les deux objectifs.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

OBJECTIF 1

Mettre en oeuvre, de façon raisonnée et citoyenne, les outils informatiques pour programmer, acquérir, traiter, représenter des données et communiquer des informations

- 1.1- Programmer des objets
 - 1.1.1- *Utiliser l'algorithmique comme méthode d'approche et de résolution de problèmes*
 - 1.1.2- *Programmer un objet dans un langage approprié au projet conduit*
- 1.2- Élaborer des documents composites structurés pour communiquer à l'aide des outils informatiques
 - 1.2.1- *Effectuer une analyse préalable au traitement des données et des informations par l'intermédiaire de logiciels et de fonctionnalités*
 - 1.2.2- *Créer, produire, traiter, exploiter des données sous la forme de documents composites structures, transportables et publiables, à l'aide d'outils appropriés*
 - 1.2.3- *Acquérir, concevoir, traiter des images et des sons numériques*
 - 1.2.4- *Identifier les différents types d'activités de communication via un réseau et mettre en oeuvre des outils de communication appropriés aux situations rencontrées*
- 1.3- Traiter et représenter des données à l'aide d'un tableur-grapheur, d'outils de datavisualisation, des systèmes d'information géographique (SIG) et utiliser des outils professionnels
 - 1.3.1- Étudier et mettre en oeuvre les principales fonctions d'un tableur-grapheur et d'outils de datavisualisation notamment en utilisant des méga-données (big data)
 - 1.3.2- Découvrir un système d'information géographique et utiliser des outils professionnels
- 1.4- Acquérir une culture informatique citoyenne pour comprendre les enjeux de la numérisation de la société en utilisant des moyens informatiques, des outils et des ressources numériques
 - 1.4.1- *Utiliser des moyens informatiques, des outils et des ressources numériques conformément aux droits et obligations et mettre en oeuvre des modalités de protection et de sécurité*
 - 1.4.2- *Maîtriser ses données et faire valoir ses droits sur ses données*
 - 1.4.3- *Analyser, à partir de critères définis, les résultats fournis par un traitement automatique et déterminer la qualité de l'information communiquée*
 - 1.4.4- *Évoquer les enjeux de la numérisation de la société*

OBJECTIF 2

Mobiliser des compétences mathématiques et des outils numériques pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers.

Les sous-objectifs sont des attendus de fin de terminale. Afin d'en permettre une appropriation progressive, il est essentiel d'envisager une mise en oeuvre des enseignements qui aborde l'ensemble des thématiques (fonctions, suites, statistiques et probabilités, algorithmique et programmation) en classe de première et en classe de terminale. L'ordre proposé n'indique aucune chronologie de progression. Au contraire, il importe de construire ses séquences en envisageant une modélisation, une description du modèle, l'étude des notions et un raisonnement mathématique qui contribuent à la résolution d'un problème donné. La progression pédagogique sur le cycle doit tenir compte, pour la classe de première, des contenus évalués à l'épreuve anticipée de mathématiques et précisés dans la note de cadrage de l'évaluation.

On veillera à développer régulièrement tout au long du cycle les six compétences mathématiques (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer, communiquer). On s'appuiera pour cela notamment sur :

- ♦ la pratique quotidienne des automatismes identifiés dans les programmes communs à l'ensemble des baccalauréats technologiques ;
- ♦ la résolution de problème ;
- ♦ un travail pluridisciplinaire, notamment avec les modules de spécialité de ce référentiel, en classe ou/et lors de projets en s'appuyant sur les possibilités qu'offrent les heures non affectées ;
- ♦ la pratique régulière de l'algorithmique, de la programmation et de la simulation sur ordinateur avec le logiciel Python et le tableur en lien constant avec le sous-objectif 1.1. et en s'appuyant notamment sur les "situations algorithmiques" des programmes communs à l'ensemble des baccalauréats technologiques ;
- ♦ l'utilisation du vocabulaire ensembliste et logique commencée en classe de seconde et qui doit se poursuivre tout au long du cycle terminal.

- 2.1- Étudier des phénomènes discrets.
 - 2.1.1- *Modéliser une situation d'évolution discrète à l'aide d'une suite.*
 - 2.1.2- *Exploiter numériquement et graphiquement un modèle défini par une suite.*
 - 2.1.3- *Étudier les suites arithmétiques et géométriques.*
 - 2.1.4- *Résoudre un problème modélisé par une suite.*
- 2.2- Étudier des phénomènes continus
 - 2.2.1- *Modéliser une situation par un ajustement affine lorsqu'elle est décrite par un nuage de points.*
 - 2.2.2- *Exploiter numériquement et graphiquement un modèle d'évolution continue défini par une fonction.*
 - 2.2.3- *Étudier les fonctions polynômes, la fonction inverse, les fonctions exponentielles et logarithmes*
 - 2.2.4- *Résoudre un problème modélisé par une fonction.*
 - 2.2.5- *Calculer l'intégrale d'une fonction sur un intervalle $[a ; b]$ et interpréter sa valeur dans différents contextes (aire, grandeur, valeur moyenne,...).*
- 2.3- Organiser des données et étudier des phénomènes aléatoires
 - 2.3.1- *Analyser des tableaux croisés à l'aide de raisonnement sur les fréquences conditionnelles (en lien avec le sous-objectif 1.3.1)*
 - 2.3.2- *Simuler, modéliser et représenter des phénomènes aléatoires discrets.*
 - 2.3.3- *Utiliser un arbre de probabilité pour calculer des probabilités.*
 - 2.3.4- *Calculer des probabilités conditionnelles.*
 - 2.3.5- *Calculer des probabilités d'événements et l'espérance de variables aléatoires distribuées suivant des lois discrètes pour résoudre un problème.*
 - 2.3.6- *Calculer des probabilités dans le cas de répétitions d'épreuves indépendantes de Bernoulli*
 - 2.3.7- *Comprendre la problématique de la prise de décision en s'appuyant sur la fluctuation d'échantillonnage*

Les supports de référence à l'Éducation nationale précisant les sous-objectifs de ce référentiel pour les mathématiques sont :

- ♦ L'intégralité du programme du tronc commun de la filière technologique du baccalauréat.
- ♦ La partie concernant "l'intégration" du programme de mathématiques de l'enseignement de spécialité de terminale de la filière sciences et technologies de laboratoire (STL).

C5

Culture humaniste et citoyenneté

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Construire une culture humaniste pour agir en tant que citoyen responsable dans le monde contemporain.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Construire une culture philosophique pour interroger les faits et les idées du monde contemporain et se situer dans un débat
- Objectif 2- **S'exprimer, s'informer**, se cultiver pour exercer pleinement sa citoyenneté
- Objectif 3- Mobiliser des connaissances et des méthodes historiques et géographiques pour comprendre et agir en tant que citoyen dans un monde complexe
- Objectif 4- Construire une morale civique pour **l'exercice** de la citoyenneté

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module C5 est mis en oeuvre conjointement par la philosophie, l'histoire-géographie, l'enseignement moral et civique et l'éducation socioculturelle. Il vise à construire une culture humaniste à partir des notions, démarches et pratiques spécifiques aux disciplines et enseignements dispensés afin de permettre aux élèves de se situer et d'agir en tant que citoyens responsables dans le monde contemporain.

Ce module contribue aux finalités d'ensemble du diplôme. Il favorise la construction de prises de position nuancées et l'engagement des élèves pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux des décennies à venir. En combinaison avec les enseignements de spécialité, les séances pluridisciplinaires, les stages individuels et collectifs, il participe à la préparation de l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

OBJECTIF 1

Construire une culture philosophique pour interroger les faits et les idées du monde contemporain et se situer dans un débat

Cet objectif vise à initier les élèves à la réflexion philosophique de façon à leur permettre d'exercer leur esprit critique et de développer une attitude responsable dans le monde où ils vivent. Comme il serait vain de prétendre explorer l'ensemble des notions, des problématiques et des systèmes philosophiques qui constituent le champ des pratiques philosophiques, le référentiel fait délibérément des choix guidés par une triple nécessité :

- ◆ permettre au mieux, pour les élèves de série technologique, de se familiariser avec le travail et l'exigence philosophiques ;
- ◆ articuler les textes et les notions sur des problèmes que les élèves peuvent effectivement rencontrer dans leur vie de lycéens et de jeunes citoyens ;
- ◆ construire un enseignement qui articule entre elles les notions de chacun des couples ou des triplets de notions, sans les dissocier ni les juxtaposer dans une étude successive.

Les notions retenues délimitent des champs problématiques possibles dont l'étude articule les trois sous-objectifs et que l'élève pourra réinvestir dans la perspective de l'épreuve orale terminale. Les différentes problématiques déterminées par le professeur de philosophie seront envisagées dans l'ampleur que leur donne le référentiel de diplôme et selon les éclairages nouveaux portés par l'avancée des savoirs sur les questions traditionnelles. Le professeur en soulignera les enjeux politiques, économiques, sociaux, culturels ou encore esthétiques. Les activités pluridisciplinaires en relation avec le S1 et le S3 doivent permettre à partir des questions socio-scientifiques actuelles d'interroger les interrelations entre la science et l'éthique et d'examiner de manière critique croisée les notions au programme, notamment "L'homme, l'animal, la nature", "Science, technique et morale" et "Éthique et responsabilité".

1.1- Problématiser

1.1.1- *Soumettre des opinions à la critique pour identifier, sous une question, un problème philosophique et ses enjeux*

112 *Construire et formuler une perspective nouvelle sur une question donnée.*

113 *Repérer le problème qui justifie l'écriture d'un texte philosophique, en expliciter les présupposés et les enjeux, dégager les thèses en présence*

1.2- Conceptualiser

1.2.1- *Identifier les représentations associées aux notions*

1.2.2- *Procéder à l'analyse philosophique des sens et des usages des termes exprimant les notions*

1.2.3- *Saisir la fonction d'un concept dans la résolution d'un problème philosophique*

1.3- Argumenter

1.3.1- *Distinguer et articuler les moments d'un raisonnement.*

1.3.2. *Développer un discours cohérent qui respecte la logique de la pensée.*

1.3.3. *Dégager et expliciter une thèse consciente de ses présupposés et inscrite dans le débat philosophique*

OBJECTIF 2

S'exprimer, s'informer, se cultiver pour exercer pleinement sa citoyenneté

Cet objectif vise, en favorisant l'expression et le débat, en mobilisant des ressources artistiques, à mieux appréhender sa relation à l'environnement social et culturel, notamment celle entretenue via les médias numériques, afin de s'en approprier les enjeux citoyens.

La révolution numérique a durablement bouleversé le rapport des citoyens, et singulièrement des plus jeunes, aux médias, à l'information mais aussi la construction de l'identité sociale, et l'exercice de la citoyenneté. Cette révolution n'est donc pas seulement technologique mais également sociale et culturelle. Elle questionne notamment, via les réseaux sociaux, le rapport que chacun entretient au lointain mais aussi à soi-même ; le numérique offre aussi de nouveaux espaces d'expression et d'exposition.

La progression séquentielle de l'Education socioculturelle doit, autant que possible, faire des liens avec le module S2 et les autres disciplines du module C5. Les sous-objectifs 2.1 et 2.2 sont mis en oeuvre en classe de première et le sous-objectif 2.3 en classe de terminale.

Quel que soit le sujet traité, l'entrée culturelle est toujours privilégiée et les trois grands objectifs éducatifs de l'éducation socioculturelle sont concomitamment visés.

2.1- Appréhender les modalités de construction des identités et des opinions à l'heure du numérique

2.1.1- *Interroger ses pratiques culturelles et les usages du numérique*

2.1.2- *Observer les dynamiques de construction des identités*

2.1.3- *Analyser les mécanismes d'élaboration des opinions individuelles et collectives*

2.2- Acquérir une culture de l'information, des médias et de l'image

2.2.1- *Mettre en évidence les enjeux démocratiques de l'information médiatisée*

2.2.2- *Etudier les sources et le traitement de l'information*

2.2.3- *Examiner la place et le rôle des images dans les médias d'information*

2.3- Cerner les interactions entre cultures, arts et sociétés

2.3.1- *Repérer le rôle des industries culturelles dans la construction de la culture de masse*

2.3.2- *Débattre des fonctions de l'art et des artistes dans la société*

2.3.3- *Approfondir sa connaissance des arts et cultures numériques*

OBJECTIF 3

Mobiliser des connaissances et des méthodes historiques et géographiques pour comprendre et agir en tant que citoyen dans un monde complexe

Cet objectif vise l'appropriation et la maîtrise de repères et de méthodes historiques et géographiques nécessaires à la compréhension de l'évolution des sociétés, des cultures, des politiques et des territoires. Ces repères permettent, à travers le travail de mise en questionnement, l'analyse et l'interprétation, de donner aux élèves les moyens d'une compréhension raisonnée et distanciée du monde d'hier et d'aujourd'hui.

L'histoire et la géographie, en lien avec l'enseignement moral et civique, contribuent à la formation intellectuelle, à la formation civique et à la construction d'une culture commune pour agir en tant que citoyen dans un monde complexe.

3.1- Étudier la construction d'une nation démocratique dans l'Europe des monarchies et des empires : la France de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale (ce sous-objectif est étudié en classe de première)

3.1.1- *Présenter l'importance de la rupture révolutionnaire en France comme en Europe de 1789 à 1815*

3.1.1.1- *Étudier une situation au choix :*

- *Paysans et paysannes durant la Révolution française*
- *10 août 1792 : la chute de la monarchie et le basculement vers une république révolutionnaire*
- *Les puissances européennes contre Napoléon : la bataille de Waterloo*

3.1.1.2- *L'Europe bouleversée par la Révolution française (1789-1815)*

3.1.2- *Identifier les transformations politiques et sociales de la France de 1848 à 1870*

3.1.2.1- *Étudier une situation au choix :*

- *L'évolution du monde rural en France au XIXe siècle*
- *Victor Hugo sous la Deuxième République et le Second Empire*
- *Les établissements Schneider au Creusot sous la Deuxième République et le Second Empire*

3.1.2.2- *Politique et société en France sous la Deuxième République et le Second Empire*

3.1.3- *Caractériser la Troisième République : un régime, un empire colonial*

3.1.3.1- *Étudier une situation au choix :*

- *Enraciner la République. La République au village et dans les villes*
- *L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914*
- *Vivre à Alger au début du XXe siècle*

3.1.3.2- *La Troisième République avant 1914 : un régime stable, un empire colonial*

3.1.4- *Étudier la Première Guerre mondiale et la fin des empires européens*

3.1.4.1- *Étudier une situation au choix :*

- *L'engagement des civils à l'arrière durant la Grande Guerre*
- *Juillet-novembre 1916 : la bataille de la Somme*
- *L'Autriche-Hongrie de 1914 au traité de Saint-Germain*

3.1.4.2- *La Première Guerre mondiale bouleverse les sociétés et l'ordre européen*

3.2- *Étudier les dynamiques d'un monde en recomposition (ce sous-objectif est étudié en classe de première)*

3.2.1- *Étudier la métropolisation : un processus mondial différencié*

3.2.1.1- *Étudier une situation au choix :*

- *Étude comparative : métropole du nord, mégapole du sud*
- *Lyon : les mutations d'une métropole*
- *Londres, une métropole de rang mondial*

3.2.1.2- *Les villes à l'échelle mondiale : le poids croissant des métropoles et des mégapoles*

3.2.2- *Identifier la diversification des espaces et des acteurs de la production*

3.2.2.1- *Étudier une situation au choix :*

- *Les espaces des industries agro-alimentaires en France et en Europe*
- *Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes*
- *Rotterdam : un espace industriel-portuaire européen de dimension internationale*

3.2.2.2- *Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux*

3.2.3- *Caractériser les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée*

3.2.3.1- *Étudier une ou deux situations au choix :*

- *Étudier une situation locale en lien avec le stage territoire*
- *Les espaces périurbains en France (métropolitaine et ultramarine)*
- *L'agro-tourisme et l'agritourisme en France (métropolitaine et ultramarine)*

3.2.3.2- *Des espaces ruraux aux fonctions de plus en plus variées*

3.2.4- *Étudier la Chine : des recompositions spatiales multiples*

3.2.4.1- *Urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux*

3.3- *Étudier le monde des années 1920 à nos jours : Totalitarismes, guerres et démocratie (ce sous-objectif est étudié en classe de terminale)*

3.3.1- *Caractériser le monde des années 1920 à 1945 : totalitarismes et Seconde Guerre mondiale*

3.3.1.1- *Étudier une situation au choix :*

- *L'embrigadement de la jeunesse dans un régime totalitaire : caractéristiques et limites*
- *La Guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs*
- *De Gaulle et la France libre*

3.3.1.2- *L'affirmation des totalitarismes et la guerre*

3.3.2- *Caractériser le monde depuis 1945 : du monde bipolaire au monde multipolaire*

3.3.2.1- *Étudier une situation au choix :*

- *Une crise ou un conflit après 1945 dans un monde bipolaire ou multipolaire*
- *De Youri Gagarine à la guerre des étoiles*
- *Le 11 septembre 2001*

3.3.2.2- *Le monde de 1945 à nos jours*

3.3.3- *Caractériser la France de 1945 à nos jours : une démocratie*

3.3.3.1- *Étudier une situation au choix :*

- *Être jeune en France depuis 1945*
- *La guerre d'Algérie*
- *L'évolution de la place et des droits des femmes dans la société française*

3.3.3.2- *La France depuis 1945 : politique et société*

3.4- Étudier la mondialisation : une mise en relation inégale des territoires (ce sous-objectif est étudié en classe de terminale)

3.4.1- Les mers et océans : au cœur de la mondialisation

3.4.1.1- Étudier une situation au choix :

- Concurrences et rivalités autour des ressources halieutiques
- Les réseaux de câbles sous-marins : des infrastructures essentielles de la mondialisation
- Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique

3.4.1.2- Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation

3.4.2- Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation

3.4.2.1- Étudier une situation au choix :

- L'accaparement des terres en Afrique de l'Est
- New York, un centre de la mondialisation
- L'aéroport de Paris-Roissy-Charles de Gaulle, un hub au cœur des échanges européens en concurrence avec de nombreux grands aéroports mondiaux

3.4.2.2- Dynamiques territoriales contrastées au sein de la mondialisation

3.4.3- Étudier la France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions

3.4.3.1- Étudier une situation au choix :

- Étude de la région du lycée et de son intégration à l'UE et à la mondialisation
- Le Centre Spatial Guyanais (Kourou) : coopérer pour s'affirmer à l'échelle mondiale
- Disneyland Paris : un marqueur de l'intégration de la France dans la mondialisation

3.4.3.2- Les lieux de l'influence française dans la mondialisation

Questionnement : Comment les modalités de recomposition du lien social tendent-elles à définir un nouveau modèle de société ?

4.2- La démocratie, les démocraties (ce sous-objectif est étudié en classe de terminale)

4.2.1- Fondements et expériences de la démocratie

Questionnement : quels sont les principes et les conditions de la démocratie ?

4.2.2- Repenser et faire vivre la démocratie

Questionnement : La démocratie, un avenir à construire dans un monde d'incertitudes ?

OBJECTIF 4

Construire une morale civique pour l'exercice de la citoyenneté

Cet objectif participe à la construction d'une morale civique en lien étroit avec les principes et les valeurs de la citoyenneté qui fondent le pacte républicain garant de la cohésion nationale.

Il fait référence au programme de l'éducation nationale, commun à l'ensemble des filières technologiques.

Cet enseignement, dans le module C5, s'articule avec l'enseignement de l'histoire-géographie, en particulier son objectif en classe de première "caractériser les espaces ruraux : une multifonctionnalité toujours plus marquée".

La mise en œuvre de cet enseignement contribue ainsi à traiter la problématique : « recomposition des territoires ruraux et recomposition du lien social ».

La mobilisation de l'enseignement agricole pour les valeurs de la république développée dans le cadre de la note de service DGER/SDPFE/2015-741 est une référence pour l'enseignement moral et civique.

4.1- La société, les sociétés (ce sous-objectif est étudié en classe de première)

4.1.1- Fondements et fragilités du lien social

Questionnement : Comment les fondements du lien social se trouvent aujourd'hui fragilisés ?

4.1.2- Les recompositions du lien social

S1

Gestion **des ressources et de l'alimentation**

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Appréhender la gestion des ressources et de l'alimentation humaine dans un contexte de durabilité.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Caractériser les produits alimentaires, leurs relations avec les modes de production et leurs capacités à satisfaire les besoins humains
- Objectif 2- Se représenter **l'agroécosystème** comme un système géré par **l'homme** dans lequel la mobilisation des ressources naturelles est un enjeu
- Objectif 3- Analyser **l'utilisation** des ressources énergétiques dans une perspective de durabilité

Présentation du module, conditions **d'atteinte des objectifs**

Le module S1 "Gestion des ressources et de l'alimentation" s'inscrit dans le prolongement des réflexions et des dynamiques lancées par les états généraux de l'alimentation et par le plan agro-écologique pour la France. La finalité de ce module est de mettre en évidence le fait que l'alimentation humaine et la gestion des ressources sont des enjeux de société majeurs.

Ce module est abordé en tenant compte de l'approche de chacun des domaines technologiques : aménagement, production, transformation, agroéquipement, services.

Il s'agit de former des citoyens en capacité de raisonner et d'agir pour contribuer au triptyque suivant :

- une alimentation saine, pour tous, en lien avec la préservation de la santé,
- une production et une consommation responsables et durables,
- une valorisation des ressources naturelles (eau, sols, biodiversité, énergie ...).

Ce module participe à la construction d'une culture scientifique et citoyenne, les démarches sont exploratoires, l'approche de la gestion des ressources naturelles est systémique.

La gestion des ressources est envisagée, d'une part, autour de l'articulation entre la production agricole et l'alimentation humaine et, d'autre part, autour de la gestion et de la valorisation des ressources énergétiques dans les locaux et les transports.

Le premier objectif du module permet de montrer les relations entre les aliments, les besoins alimentaires humains et les modes de production, suivant une approche scientifique et technologique.

Le deuxième objectif du module permet d'approfondir le fonctionnement de l'agroécosystème. Il s'agit d'étudier les liens entre l'agroécosystème et les ressources naturelles vues comme des intrants ; sous l'angle des services rendus à l'échelle des systèmes et des paysages, c'est-à-dire à l'échelle de l'action de l'homme.

Le troisième objectif vise à faire acquérir des savoirs et savoir-faire scientifiques autour du concept d'énergie, afin d'en mesurer les enjeux et les leviers potentiels pour faire face aux défis auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines. L'étude de la gestion des ressources énergétiques dans les locaux professionnels et les transports permet de contextualiser la notion d'énergie et d'en appréhender les enjeux quotidiens dans une perspective de développement durable.

Les sciences et techniques des équipements viennent apporter un éclairage contextualisé aux objectifs abordés. Elles permettent de les mettre en perspective avec l'étude de systèmes techniques des équipements dans leur diversité (agricoles, viticoles, horticolas, aménagements hydrauliques, équipements des aménagements...), en abordant également la protection contre les risques.

L'ensemble des stages, individuels et collectifs, les séances de pluridisciplinarité participent à l'atteinte des objectifs de ce module, qui par son contenu, les approches et les démarches développées, concourt également à la préparation de l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs**OBJECTIF 1**

Caractériser les produits alimentaires, leurs relations avec les modes de production et leurs capacités à satisfaire les besoins humains

- 1.1- Caractériser les aliments d'un point de vue physico-chimique
- 1.2- Montrer en quoi la diversité des produits agricoles répond aux besoins alimentaires
- 1.3- Établir les liens entre modes de production et produits agricoles
- 1.4- Interroger les modes de production et de transformation au regard des exigences sanitaires

OBJECTIF 2

Se représenter l'agroécosystème comme un système géré par l'homme dans lequel la mobilisation des ressources naturelles est un enjeu

- 2.1- Caractériser le fonctionnement d'un agroécosystème
- 2.2- Identifier les ressources naturelles mobilisées dans un agroécosystème
- 2.3- Repérer les modifications induites par le fonctionnement de l'agroécosystème sur l'état des ressources naturelles

OBJECTIF 3

Analyser l'utilisation des ressources énergétiques dans une perspective de durabilité

- 3.1- Appréhender la gestion des ressources énergétiques dans les locaux professionnels
 - 3.1.1- *Analyser les problématiques liées à l'isolation thermique*
 - 3.1.2- *Raisonner les consommations électriques*
 - 3.1.3- *Caractériser le rôle de la lumière*
- 3.2- Analyser la gestion des ressources énergétiques dans les transports
 - 3.2.1- *Caractériser le mouvement des véhicules*
 - 3.2.2- *Raisonner la consommation des carburants*
 - 3.2.3- *Appréhender le rôle de l'électricité comme source d'énergie*

S2

Territoires et sociétés

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques des territoires.

OBJECTIFS DU MODULE

Objectif 1- Identifier les ressources et les acteurs du territoire

Objectif 2- Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire

Objectif 3- Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à un territoire

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

Un territoire est un fragment de société mais il n'est pas pour autant un espace figé par son périmètre et son histoire. En effet, il est également en mutation économique, sociale, culturelle. Cette dynamique et ses mouvements sont plus ou moins visibles, mesurables, objectivables. Les phénomènes d'appropriation d'un territoire par sa population sont également variables et répondent à des logiques complexes.

La finalité de ce module est d'identifier et de comprendre les dynamiques économiques, sociales et culturelles présentes dans un territoire. Les approches disciplinaires de l'ESC et des SESG contribuent à l'atteinte des objectifs de formation de ce module.

L'atteinte de l'objectif général suppose l'acquisition de connaissances et d'outils de compréhension des dynamiques et des enjeux de développement, de construction de l'identité sociale et culturelle d'un territoire donné.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Identifier les ressources et les acteurs du territoire

- 1.1- Analyser le territoire comme espace de ressources et lieu de contraintes
- 1.2- Prendre en compte la place et le rôle de l'individu comme acteur économique du territoire

OBJECTIF 2

Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire

- 2.1- Caractériser les comportements économiques et sociaux
- 2.2- Caractériser les pratiques sociales et culturelles

OBJECTIF 3

Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à un territoire

S3

Technologie Domaine technologique : services

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser des choix techniques représentatifs du domaine des services.

OBJECTIFS DU MODULE

Objectif 1- Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine des services

Objectif 2- Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte

Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module "technologie" S3 conduit en classe de première est prolongé par le module "territoires et technologie" S4 de la classe de terminale. Ces modules permettent aux élèves de se constituer une culture des métiers des services et doivent faciliter leur choix d'orientation au sein de ce domaine qui, dans les formations de l'enseignement agricole, recouvre les métiers liés aux services à la personne, aux services aux territoires ruraux et au commerce.

En classe de première, le module S3 se centre sur l'analyse des choix techniques, opérationnels, à l'échelle de l'activité de service.

Dans le domaine des services, on entend par activité la réponse socio-économique à un besoin collectif ou ciblé d'une partie de la population dans un secteur donné sur un territoire donné.

En classe de terminale, le module S4, s'appuie sur l'analyse des choix socio-techniques possibles et les décisions stratégiques et structurelles prises à différentes étapes de la conception à la mise en oeuvre d'un service dans un territoire.

La continuité entre ces deux modules de formation doit amener les élèves à progressivement développer une capacité d'analyse technologique intégrant la complexité liée aux interactions fortes entre les choix réalisés par les acteurs et le contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Dans le module S3, il s'agit d'amener les élèves à mettre en évidence que dans un même contexte, une même activité de services peut donner lieu à des réponses techniques différentes, parce que les acteurs font des choix différents. Il s'agit donc de repérer les logiques des acteurs et ce qui a pu déterminer leurs choix techniques. La mise en évidence d'alternatives possibles est importante pour comprendre les choix opérés sur le terrain au regard des marges de liberté dont disposent les acteurs.

En classe de première, les 3 objectifs du module S3 sont mobilisés conjointement pour l'étude d'activités de services dans différents contextes. Cet enseignement prend appui sur l'observation et l'analyse d'un large panel d'activités de services dans les trois secteurs des services à la personne, des services aux territoires et du commerce.

Il apporte des méthodes d'analyse permettant aux élèves de :

- ◆ caractériser les activités de services
- ◆ dresser une typologie des activités de services
- ◆ repérer les principaux acteurs
- ◆ identifier les besoins auxquels répond une activité de services
- ◆ repérer les réponses techniques en lien avec le contexte
- ◆ analyser les logiques et déterminants des choix stratégiques et organisationnels
- ◆ analyser la cohérence des choix effectués sur un plan opérationnel concernant une activité de service dans son contexte.

Afin d'atteindre les objectifs de formation, l'enseignement de ce module est résolument contextualisé et prend appui sur des mises en activité des élèves. Le vécu des élèves, l'ensemble des stages individuels comme collectifs et les séances de pluridisciplinarité participent à l'atteinte des objectifs de ce module.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine des services

- 1.1- Identifier et caractériser une activité de services
- 1.2- Repérer les besoins satisfaits par les activités de services

OBJECTIF 2

Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte

- 2.1- Distinguer les réponses techniques mises en oeuvre
- 2.2- Définir les caractéristiques du contexte
- 2.3- Repérer les interactions entre les réponses techniques et les caractéristiques du contexte

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

- 3.1- Établir le(s) lien(s) entre le besoin à satisfaire et l'activité visée dans son contexte
- 3.2- Identifier les déterminants des choix techniques
- 3.3- Présenter les logiques adoptées

S3

Technologie Domaine technologique : transformation

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser des choix techniques représentatifs du domaine de la transformation.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine de la transformation alimentaire
- Objectif 2- Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

En classe de première, le module S3 "technologie" permet à l'élève d'avoir une vision globale du secteur de la transformation agroalimentaire et des technologies mises en oeuvre. Il permet également une approche des activités de contrôle de la qualité. En classe de terminale, le module S4 "territoires et technologie" amène à étudier plus en détail, sur les plans techniques et socioéconomiques, une ou plusieurs filières locales en s'intéressant, notamment, au rôle des acteurs et à leurs liens avec le territoire.

Ces deux modules doivent permettre à l'élève d'enrichir sa réflexion sur son projet personnel et professionnel à travers une meilleure connaissance des métiers du secteur de la transformation agroalimentaire et du laboratoire.

L'objectif du module S3 "technologie" est de présenter la diversité des filières de transformation agroalimentaire en mettant en évidence les spécificités techniques de chacune d'elles. Il s'agit, également, d'aborder la sécurité sanitaire et son impact sur les pratiques de fabrication et de contrôle de la qualité des produits alimentaires.

L'enseignement se doit d'être contextualisé, il s'appuie sur des visites et sur des observations d'activités de transformation représentatives de différentes filières. Une approche concrète des pratiques professionnelles est mise en oeuvre à travers des séances de travaux pratiques de fabrication et d'analyse en laboratoire.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine de la transformation alimentaire

- 1.1- Identifier et caractériser des procédés de transformation agroalimentaire
- 1.2- Distinguer les différentes composantes de la qualité d'un produit alimentaire et leurs modes d'évaluation
- 1.3- Identifier le cadre réglementaire lié à la sécurité sanitaire

OBJECTIF 2

Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte

- 2.1- Identifier et caractériser les principales opérations unitaires mises en oeuvre dans divers procédés de fabrication
- 2.2- Identifier et caractériser les principales techniques d'analyse mises en oeuvre dans le cadre du contrôle qualité

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

- 3.1- Identifier et analyser les attentes liées à la qualité
- 3.2- Identifier et analyser la diversité des modes de production et de distribution
- 3.3- Identifier et analyser les attentes liées à la protection de l'environnement et au développement durable

S3

Technologie Domaine technologique : agroéquipement

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser des choix techniques représentatifs du domaine de l'agroéquipement.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine des sciences et technologies des équipements
- Objectif 2- Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

L'objectif du module est de faire découvrir aux élèves les différentes technologies utilisées dans les équipements agricoles. Ce module doit leur apporter une méthode d'analyse des logiques et des déterminants pour comprendre le fonctionnement des systèmes techniques. Une attention particulière doit être portée sur la valorisation et la préservation des ressources énergétiques.

L'enseignement doit être contextualisé : il doit s'appuyer sur des observations d'équipements pour mettre en évidence les technologies utilisées. Il faut privilégier les mises en activité des élèves (séances de TP, stages...).

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine des sciences et technologies des équipements

- 1.1- Identifier les fonctions principales d'un équipement
- 1.2- Identifier les dispositifs intervenant dans le réglage, le contrôle et l'automatisation des équipements
- 1.3- Identifier les principales activités de maintenance

OBJECTIF 2

Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte

- 2.1- Appréhender les aspects technologiques des moteurs thermiques
- 2.2- Appréhender les aspects technologiques des transmissions
- 2.3- Appréhender le fonctionnement d'un circuit hydraulique
- 2.4- Appréhender le fonctionnement d'un circuit électrique embarqué
- 2.5- Appréhender les nouvelles technologies embarquées

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

S3

Technologie Domaine technologique : production

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser des choix techniques représentatifs du domaine de la production agricole.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine de la production agricole
- Objectif 2- Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

En première, le module S3 "technologie" a pour finalité l'analyse de choix techniques à l'échelle de l'activité de production agricole.

Le code rural définit l'activité de production agricole comme un ensemble d'opérations d'exploitation et de maîtrise d'un cycle biologique de caractère végétal ou animal, constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle". En terminale, le module S4 "territoires et technologie" est centré sur la logique des choix techniques mis en oeuvre dans un processus de production, au sein d'un territoire. La continuité entre ces deux modules doit amener les élèves à développer progressivement une capacité d'analyse technologique intégrant la complexité liée aux interactions entre les choix réalisés par les acteurs dans une perspective de durabilité et le contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Le module S3 vise en premier lieu à mettre en évidence la diversité des activités dans le champ des pratiques agricoles.

Dans un second temps, il s'agit d'amener les élèves à repérer que dans un même contexte, pour une même activité, on peut observer des réponses techniques différentes permettant de conjuguer des logiques de performance économique, environnementale, sociale et sanitaire.

Un troisième temps permet aux élèves de repérer les logiques des acteurs et les facteurs déterminant leurs choix techniques. La mise en évidence d'alternatives possibles, réfléchies dans le cadre d'une approche agro-écologique, est importante pour comprendre les choix opérés sur le terrain au regard des marges de liberté dont disposent les acteurs.

Afin d'atteindre les objectifs de formation, l'enseignement de ce module est résolument contextualisé. Le vécu des élèves, l'ensemble des stages individuels comme collectifs et les séances de pluridisciplinarité participent à l'atteinte des objectifs de ce module.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine de la production agricole

- 1.1- Identifier des activités en lien avec les productions animales et végétales
- 1.2- Distinguer les composantes des activités
- 1.3- Repérer les interactions entre les pratiques

OBJECTIF 2

Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

- 3.1- Repérer les déterminants qui peuvent agir sur les choix
- 3.2- Identifier les logiques conduites par les acteurs dans le cadre de leurs choix

S3

Technologie Domaine technologique : aménagement

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser des choix techniques représentatifs du domaine de l'aménagement.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine de l'aménagement et de la valorisation des espaces
- Objectif 2- Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module "technologie" conduit en classe de première est prolongé par le module "territoires et technologie" de la classe de terminale. Ces deux modules initient les élèves aux démarches et aux méthodologies utilisées dans le domaine de l'aménagement. Ils permettent aux élèves de se constituer une culture des métiers de l'aménagement et doivent faciliter leur choix d'orientation au sein de ce domaine qui, dans les formations de l'enseignement agricole, recouvre les métiers liés à la forêt, au paysage, à la nature et à la gestion de l'eau.

En classe de première, le module "technologie" se centre sur l'analyse des choix techniques à l'échelle de l'opération. En classe de terminale, le module "territoires et technologie", s'appuie sur l'analyse des choix possibles et des décisions prises à différentes étapes du processus d'aménagement envisagé à l'échelle du projet et situé dans un territoire donné.

La continuité entre ces deux modules de formation doit amener les élèves à progressivement développer une capacité d'analyse intégrant la complexité liée aux interactions fortes entre les processus d'aménagement et le contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Le module "technologie" vise, à travers l'implication des élèves dans des opérations d'aménagement, à leur faire acquérir la capacité à :

- Identifier les particularités des métiers de l'aménagement ;
- Caractériser les contextes des opérations d'aménagement et les différentes solutions techniques apportées ;
- Mettre en lumière les logiques et les déterminants qui orientent les décisions techniques.

Il s'appuie sur l'observation et l'analyse d'opérations d'aménagement dans les différents secteurs du domaine. Il s'agit de faire découvrir aux élèves la diversité des activités du domaine de l'aménagement et de leur permettre de comprendre comment s'opèrent les choix techniques. Les 3 objectifs du module sont mobilisés conjointement pour l'étude d'opérations d'aménagement dans différents secteurs et différents contextes. L'étude réitérée de différentes opérations d'aménagement doit permettre aux élèves d'acquérir des méthodes et des savoirs transposables, et une culture du domaine de l'aménagement sans toutefois en faire des "spécialistes" d'un secteur en particulier.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Mettre en évidence la diversité des activités ou pratiques du domaine de l'aménagement et de la valorisation des espaces

OBJECTIF 2

Identifier la diversité des réponses techniques en lien avec le contexte

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix techniques

S4

Territoire et technologie Domaine technologique : services

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser un processus spécifique au domaine des services.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Situer la place et la régulation des activités dans le territoire
- Objectif 2- Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module S4 se déroule en classe de terminale dans la continuité du module S3.

Il a pour finalité d'analyser un processus du domaine des services en territoire rural. On entend par processus l'ensemble des étapes de la conception à la mise en oeuvre d'une activité de services dans un territoire rural.

Cet enseignement se construit à partir de l'étude pluridisciplinaire et contextualisée de quelques cas concrets d'offres de services dans leur territoire, couvrant les trois secteurs : services à la personne, aux territoires, commerce.

Cette approche systémique, intégrant les dimensions sociales, culturelles, réglementaires, politiques, économiques et territoriales..., permet aux élèves :

- d'analyser, dans leur complexité les processus spécifiques au domaine des services,
- d'en identifier les acteurs et leur logique,
- d'en comprendre les enjeux et les modes de régulation,
- d'analyser les interactions entre processus de service et contexte. Le contexte prend une orientation territorialisée dans ce module. Les interactions peuvent aussi être analysées au sein même des processus de services.

Ce module vise à faire acquérir aux élèves une méthode permettant à la fois d'analyser des processus spécifiques au domaine des services et de mettre en évidence les déterminants des choix sociotechniques effectués par les acteurs.

L'analyse des choix socio-techniques se fait à un niveau structurel et stratégique, à la différence des choix techniques qui sont analysés dans le module S3 au niveau opérationnel.

L'atteinte de l'objectif général du module permet ainsi de rendre les élèves capables de conduire une réflexion critique sur les réponses apportées à un besoin collectif en fonction des différents éléments du contexte dans un territoire donné, en intégrant l'approche historique et prospective.

Il est important de montrer, en mobilisant une approche systémique, que ces choix sont le fruit de compromis.

Les élèves de baccalauréat technologique observent, étudient, analysent des processus dans les activités de services mais n'ont pas à concevoir des réponses techniques ou des projets.

Les objectifs 2 et 3 du module S4 sont mobilisés conjointement.

La valorisation de l'expérience acquise notamment au cours des stages collectifs et individuels est à privilégier dans le sens où elle permet de mutualiser les situations vécues qui concourent à l'alimentation d'une diversité de cas.

Cet enseignement vise à permettre à l'élève d'enrichir sa réflexion sur son projet personnel et professionnel à travers une meilleure connaissance des métiers dans les domaines des services en territoire rural et du commerce et à développer les capacités nécessaires à une poursuite d'étude dans ces mêmes domaines.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Situer la place et la régulation des activités dans le territoire

- 1.1- Situer la place des activités dans le territoire
- 1.2- Identifier les activités, les acteurs des territoires et leurs relations
- 1.3- Prendre en compte l'intervention des pouvoirs publics

OBJECTIF 2

Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte

- 2.1- Repérer et caractériser un processus dans son contexte
- 2.2- Étudier les interactions entre processus, territoire et contexte

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

- 3.1- Repérer les choix opérés par les acteurs dans le cadre des processus étudiés
- 3.2- Repérer les déterminants des choix
- 3.3- Mettre en évidence les logiques conduites par les acteurs dans le cadre de leurs choix

S4

Territoire et technologie Domaine technologique : transformation

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser un processus spécifique au domaine de la transformation alimentaire dans un territoire.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Situer la place et la régulation des activités dans le territoire
- Objectif 2- Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

Le module S4 se déroule en classe de terminale dans la continuité du module S3. Le module S4 prend en partie appui sur l'étude

économique des activités technologiques, pour les situer sur le territoire et à une plus large échelle. L'objectif du module est d'analyser le(s) processus mis en oeuvre dans une ou plusieurs filières de transformation alimentaire locales. On entend par processus l'ensemble des activités conduisant à l'obtention d'un produit alimentaire, de l'amont (producteurs, fournisseurs) à l'aval (distributeurs, clients) en passant par les opérations de fabrication et de contrôle. L'analyse porte sur les aspects technologiques, socio-économiques et environnementaux du processus et prend en compte le contexte de la filière dans toutes ses dimensions.

Cette approche vise à faire acquérir aux élèves une méthode permettant à la fois d'analyser des processus spécifiques au domaine de la transformation et de mettre en évidence les déterminants des choix socio-techniques effectués par les acteurs.

Cet enseignement se construit à partir de l'étude pluridisciplinaire et contextualisée de quelques cas concrets. Pour chaque filière étudiée, un produit bénéficiant d'un signe de qualité (label, AOP, IGP, ...) ou une spécialité alimentaire locale ou régionale présentant un intérêt particulier dans le territoire est choisi. Pour une bonne contextualisation des enseignements, et dans la mesure du possible, des travaux pratiques (TP) de fabrication des produits étudiés ou de produits similaires sont mis en place.

L'enseignement s'appuie sur le stage collectif "étude d'une activité dans un territoire". Ce stage peut être fractionné si cela s'avère pertinent au regard de la progression pédagogique élaborée par les enseignants.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Situer la place et la régulation des activités dans le territoire

- 1.1- Situer la place des activités dans le territoire
- 1.2- Identifier les activités, les acteurs des territoires et leurs relations
- 1.3- Prendre en compte l'intervention des pouvoirs publics

OBJECTIF 2

Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte

- 2.1- Identifier et caractériser un processus dans son contexte (sa place, son rôle, son histoire dans un territoire)
- 2.2- Distinguer les composantes du processus (acteurs, métiers, pratiques)
- 2.3- Identifier et caractériser l'impact environnemental du processus

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

- 3.1- Identifier les choix socio-techniques effectués pour le processus
- 3.2- Caractériser les logiques guidant les choix et identifier les incidences sur le processus

S4

Territoire et technologie Domaine technologique : agroéquipement

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser un processus spécifique au domaine de l'agroéquipement.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Situer la place et la régulation des activités dans le territoire
- Objectif 2- Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

Le module S4 se déroule en classe de terminale dans la continuité du module S3. Le module S4 prend en partie appui sur l'étude économique des activités technologiques, pour les situer sur le territoire et à une plus large échelle.

L'objectif du module est d'analyser les choix techniques d'équipements mis en oeuvre dans un ou plusieurs processus de production choisis dans le contexte professionnel local. L'étude des processus doit commencer par des observations de situation locales afin de mettre en évidence les besoins et les spécificités du contexte ainsi que les déterminants des choix sociotechniques.

L'analyse porte sur les aspects technologiques, socio-économiques et environnementaux du processus. Ce module doit s'appuyer également sur des mises en situation des élèves ainsi que sur le stage collectif "étude d'une activité dans un territoire".

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Situer la place et la régulation des activités dans le territoire

- 1.1- Situer la place des activités dans le territoire
- 1.2- Identifier les activités, les acteurs des territoires et leurs relations
- 1.3- Prendre en compte l'intervention des pouvoirs publics

OBJECTIF 2

Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte

- 2.1- Identifier les besoins de mécanisation dans le cadre d'un processus de production dans un territoire
- 2.2- Caractériser les équipements et leurs technologies
- 2.3- Organiser un chantier

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

- 3.1- Identifier les contraintes et spécificités du contexte et processus
- 3.2- Caractériser les équipements intervenant dans un processus de production
- 3.3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants des choix socio-techniques

S4

Territoire et technologie Domaine technologique : production

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser un processus spécifique au domaine de la production.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Situer la place et la régulation des activités dans le territoire
- Objectif 2- Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

Présentation du module, conditions d'atteinte des objectifs

Le module S4 se déroule en terminale dans la continuité du module S3. Il a pour finalité d'analyser des processus de production agricole dans un territoire. On entend par processus de production agricole la mise en oeuvre logique et ordonnée d'un ensemble d'opérations techniques conduisant à l'élaboration de cette production. A ce titre, l'itinéraire technique mais aussi le système de culture sont considérés dans ce module.

L'étude est effectuée à la fois de façon approfondie dans l'analyse du processus de production agricole et également de façon systémique à travers la prise en compte de son ancrage dans le territoire et le contexte global dans lequel il est inclus. Ce contexte global intègre en particulier les politiques publiques, les attentes sociétales, le contexte environnemental. Il s'agit, dans ce cadre de dégager les enjeux et les finalités des choix effectués et de comprendre la logique de ces choix. L'atteinte de l'objectif général du module permet ainsi de rendre les élèves capables de conduire une réflexion critique sur les techniques agricoles en les mettant en perspective avec les finalités de l'agriculteur et différents éléments du contexte tout en intégrant l'approche historique et prospective.

L'étude conduite dans le module passe par :

- le repérage de quelques processus de production agricole,
- la mise en évidence des interactions entre les processus et leur contexte, mais aussi au sein des processus,
- l'identification des enjeux liés à la mise en oeuvre des processus.

Il s'agit ensuite d'analyser de façon approfondie les choix sociotechniques effectués à travers les logiques suivies par les acteurs et la mise en évidence des déterminants qui ont influé sur ces choix à la fois dans le cadre du territoire et du contexte global. Il est important de montrer, en mobilisant une approche systémique, que ces choix sont le fruit de compromis.

Les élèves de baccalauréat technologique observent, étudient, analysent des processus de production mais n'ont pas à concevoir des réponses techniques ou des projets.

La valorisation de l'expérience acquise notamment au cours des stages collectifs et individuels est à privilégier dans le sens où elle permet de mutualiser les situations vécues qui concourent à l'alimentation d'une diversité de cas.

Cet enseignement participe pleinement à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Situer la place et la régulation des activités dans le territoire

- 1.1- Situer la place des activités dans le territoire
- 1.2- Identifier les activités, les acteurs des territoires et leurs relations
- 1.3- Prendre en compte l'intervention des pouvoirs publics

OBJECTIF 2

Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

- 3.1- Repérer les choix opérés par les acteurs dans le cadre des processus étudiés
- 3.2- Repérer les déterminants qui peuvent agir sur les choix
- 3.3- Identifier les logiques conduites par les acteurs dans le cadre de leurs choix

S4

Territoire et technologie Domaine technologique : aménagement

OBJECTIF GÉNÉRAL DU MODULE

Analyser un processus spécifique au domaine de l'aménagement.

OBJECTIFS DU MODULE

- Objectif 1- Situer la place et la régulation des activités dans le territoire
- Objectif 2- Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte
- Objectif 3- Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix socio-techniques

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

Le module S4 se déroule en classe de terminale dans la continuité du module S3. Le module S4 prend en partie appui sur l'étude économique des activités technologiques, pour les situer sur le territoire et à une plus large échelle.

Le module "territoires et technologie des aménagements" conduit en classe de terminale se situe dans la continuité du module "technologie des aménagements" de la classe de première. Ces deux modules initient les élèves aux démarches et aux méthodologies utilisées dans le domaine de l'aménagement. Ils permettent aux élèves de se constituer une culture des métiers de l'aménagement et doivent faciliter leur choix d'orientation au sein de ce domaine qui, dans les formations de l'enseignement agricole, recouvre les métiers liés à la forêt, au paysage, à la nature et à la gestion de l'eau.

En classe de première, le module "technologie des aménagements" se centre sur l'analyse des choix techniques à l'échelle de l'opération. En classe de terminale, le module "territoires et technologie des aménagements", s'appuie sur l'analyse des choix possibles et des décisions prises à différentes étapes du processus d'aménagement envisagé à l'échelle du projet et situé dans un territoire donné. La continuité entre ces deux modules de formation doit amener les élèves à progressivement développer une capacité d'analyse intégrant la complexité liée aux interactions fortes entre les processus d'aménagement et le contexte dans lequel ils s'inscrivent.

Le module "territoires et technologie des aménagements" vise à faire acquérir aux élèves la capacité à :

- Identifier les éléments du contexte qui expliquent la mise en place du projet et interagissent sur son déroulement
- Repérer les logiques et les déterminants des décisions qui orientent un projet d'aménagement

Dans ce module la réflexion porte sur le processus de mise en œuvre d'un projet d'aménagement et l'analyse des prises de décisions intégrant les dimensions sociales, culturelles, réglementaires, économiques et territoriales. Il s'agit pour les élèves d'acquérir une culture du domaine de l'aménagement et la capacité à prendre du recul sur les décisions prises à chaque étape d'un processus d'aménagement. Les deux objectifs du module sont mobilisés conjointement pour l'étude de projets d'aménagement dans différents secteurs et différents contextes.

Cet enseignement peut concourir à la préparation des élèves à l'épreuve orale terminale.

Présentation du module, conditions **d'atteinte** des objectifs

OBJECTIF 1

Situer la place et la régulation des activités dans le territoire

- 1.1- Situer la place des activités dans le territoire
- 1.2- Identifier les activités, les acteurs des territoires et leurs relations
- 1.3- Prendre en compte l'intervention des pouvoirs publics

OBJECTIF 2

Identifier dans un territoire les interactions entre processus et contexte

OBJECTIF 3

Mettre en évidence les logiques et les déterminants de choix sociotechniques



RÉFÉRENTIEL D'EXAMEN



TABLEAU DES ÉPREUVES

Liste, nature, durée et coefficient des épreuves de l'examen de la série STAV du baccalauréat technologique

CANDIDATS DE LA VOIE SCOLAIRE – INSCRITS A L'EXAMEN EN MODALITE CCF

ÉPREUVES DU PREMIER GROUPE				PART POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME
ÉPREUVES PONCTUELLES TERMINALES				
EPREUVES	NATURE	DURÉE	COEFFICIENTS	60%
Français ¹	Ecrite Orale	3h 0h20	5 5	
Mathématiques ¹	Ecrite	2h	2	
Philosophie	Ecrite	3h	4	
Gestion des ressources et de l'alimentation	Ecrite	2h30	16	
Territoires et technologie	Ecrite	3h	16	
Epreuve orale terminale	Orale	0h20	12	
ÉVALUATIONS DE CONTROLE CONTINU				
Territoires et sociétés : Education socio-culturelle et sciences économiques sociale et de gestion ²	8			40%
Enseignement moral et civique	32			
Histoire-géographie				
Langue vivante A				
Langue vivante B				
Education Socioculturelle				
Mathématiques/Technologies de l'informatique et du multimédia				
Gestion des ressources et de l'alimentation : physique-chimie ³				
Education physique et sportive - EPS ⁴				

¹ Epreuves anticipées

² Enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première

³ Pour l'enseignement de spécialité « gestion des ressources et de l'alimentation », seule la physique chimie est évaluée en contrôle continu.

⁴ Contrôle en cours de formation dans les conditions de l'arrêté du 10 janvier 2017 fixant les modalités d'évaluation des enseignements, commun et facultatif, d'éducation physique et sportive pour le baccalauréat technologique série STAV préparé dans les établissements de formation initiale de l'enseignement agricole

ÉPREUVES DU DEUXIÈME GROUPE⁵

Coefficients des enseignements optionnels – Coefficients affectés en sus des autres modalités
Candidats de la voie scolaire uniquement

Coefficient applicables aux enseignements optionnels (les points obtenus s'ajoutent aux 100%) :

	CYCLE
Option 1	4
Option 2	4
Engagement citoyen	4

⁵ Proposées aux candidats ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 aux épreuves du premier groupe. Les épreuves du deuxième groupe ne portent que sur les épreuves ponctuelles terminales écrites.



AUTRES CANDIDATS INSCRITS A **L'EXAMEN** EN MODALITE HORS CCF

ÉPREUVES DU PREMIER GROUPE				PART POUR L'OBTENTION DU DIPLÔME
ÉPREUVES PONCTUELLES TERMINALES				
ÉPREUVES	NATURE	DURÉE	COEFFICIENTS	60%
Français ⁶	Ecrite Orale	3h 0h20	5 5	
Mathématiques ⁶	Ecrite	2h	2	
Philosophie	Ecrite	3h	4	
Gestion des ressources et de l'alimentation	Ecrite	2h30	16	
Territoires et technologie	Ecrite	3h	16	
Epreuve orale terminale	Orale	0h20	12	
Territoires et sociétés : Education socio-culturelle et sciences économiques sociale et de gestion ⁷	Ecrite	2h30	40	40%
Histoire-géographie / Enseignement moral et civique / Education Socioculturelle	Orale	0h30		
Langue vivante A	Orale	0h20		
Langue vivante B	Orale	0h20		
Mathématiques/Technologies de l'informatique et du multimédia	Ecrite	2h		
Physique-chimie	Ecrite	2h		
Education physique et sportive - EPS ⁴	Pratique	-		

⁶ Epreuves anticipées

⁷ Enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première

ÉPREUVES DU DEUXIÈME GROUPE⁸

⁸ Proposées aux candidats ayant obtenu une moyenne comprise entre 8 et 10 aux épreuves du premier groupe. Les épreuves du deuxième groupe ne portent que sur les épreuves ponctuelles terminales écrites.





ÉPREUVES DU PREMIER GROUPE

Pour les candidats de la voie scolaire inscrits à l'examen en modalité CCF, les notes prises en compte pour la délivrance du diplôme du baccalauréat technologique série « sciences et technologies de l'agronomie et du vivant-STAV » sont celles issues d'épreuves ponctuelles terminales et celles issues des évaluations de contrôle continu tout au long du cycle terminal.

L'examen est organisé en épreuves ponctuelles terminales pour les autres candidats.

ÉPREUVES PONCTUELLES TERMINALES COMMUNES A TOUS LES CANDIDATS

Définition de l'épreuve FRANÇAIS

L'épreuve de Français est une épreuve ponctuelle terminale anticipée. Elle se compose :

- ♦ d'une épreuve ponctuelle terminale écrite anticipée de 3 heures affectée du coefficient 5. Elle est identique pour tous les candidats.
- ♦ d'une épreuve ponctuelle terminale orale anticipée de 20 minutes (10 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien avec le jury) affectée du coefficient 5. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation ;

Elle est affectée du coefficient 10.

Elle est réalisée par un professeur de français, à l'aide d'une grille nationale d'évaluation.

Définition de l'épreuve MATHÉMATIQUES

L'épreuve de Mathématiques est une épreuve ponctuelle terminale anticipée écrite d'une durée de 2 heures.

Elle est identique pour tous les candidats.

Elle est affectée du coefficient 2.

Elle est réalisée par un professeur de mathématiques, à l'aide d'une grille nationale d'évaluation.

Définition de l'épreuve PHILOSOPHIE

L'épreuve de Philosophie est une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 3 heures.

Elle est identique pour tous les candidats.

Elle est affectée du coefficient 4.

La correction est effectuée par un professeur de philosophie à partir d'indications de correction et d'une grille critériée d'évaluation.

Définition de l'épreuve GESTION DES RESSOURCES ET DE L'ALIMENTATION

L'épreuve de Gestion des ressources et de l'alimentation est une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 2 heures et 30 minutes.

Elle est identique pour tous les candidats.

Elle est affectée du coefficient 16.

La correction est effectuée par deux examinateurs : un(e) enseignant(e) en biologie-écologie et un(e) enseignant(e) en sciences et techniques agronomiques.

Définition de l'épreuve**TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE**

L'épreuve de Territoires et technologie est une épreuve ponctuelle terminale écrite de 3 heures dont 30 minutes consacrées à la prise de connaissance des documents.

Elle est identique pour tous les candidats.

Elle est affectée du coefficient 16.

La correction est effectuée par deux examinateurs : un(e) enseignant(e) en sciences économiques, sociales et de gestion et un(e) enseignant(e) en sciences et techniques du domaine technologique concerné.

Définition de l'épreuve**ÉPREUVE ORALE TERMINALE**

L'épreuve orale terminale est une épreuve ponctuelle terminale orale d'une durée de 20 minutes.

Elle est identique pour tous les candidats.

Elle est affectée du coefficient 12.

Attendus de l'épreuve :

- ◆ Mise en œuvre d'une démarche d'investigation
- ◆ Argumentation des choix dans un discours oral finalisé
- ◆ Questionnement d'un sujet dans ses enjeux sociotechniques et éthiques
- ◆ Aptitude à communiquer et à débattre

Le jury est composé de deux examinateurs : un(e) enseignant(e) des enseignements communs et un(e) enseignant(e) des enseignements de spécialité. Un jury ne peut pas être composé de deux enseignant(e)s en éducation socioculturelle.

Définition de l'épreuve**LANGUES VIVANTES A ET B**

Pour les candidats bénéficiant du CCF, l'épreuve de Langues vivantes est constituée d'un CCF en langue vivant A et d'un CCF en langue vivante B.

Pour chacune des langues vivantes A et B, le CCF permet l'évaluation des cinq activités langagières : compréhension écrite, expression écrite, compréhension orale, expression orale en continu et expression orale en interaction.

Pour les candidats hors CCF, l'épreuve de Langues vivantes prend la forme d'une épreuve ponctuelle terminale.

La langue vivante A et la langue vivante B sont déterminées par chaque candidat lors de l'inscription à l'examen en début de terminale.

Pour chacune des épreuves, l'examineur est un(e) enseignant(e) de langue vivante.

CANDIDATS DE LA VOIE SCOLAIRE – EN MODALITE CCF EVALUATIONS DE CONTROLE CONTINU

La note de contrôle continu (CC) est une moyenne non coefficientée, constituée à partir des moyennes annuelles des résultats des élèves aux évaluations non certificatives en cours de formation, attribuées par les professeurs et renseignées dans le bulletin scolaire.

Elle est établie à partir :

- De la moyenne des moyennes annuelles des enseignements (obligatoires et optionnels) suivis par l'élève, attribuées par les enseignants intervenant habituellement en classe de première,
- De la moyenne des moyennes annuelles des enseignements (obligatoires et optionnels) suivis par l'élève, attribuées par les enseignants intervenant habituellement en classe terminale,
- Des notes obtenues aux ECCF pour l'éducation physique et sportive – EPS.

Les enseignements concernés par le contrôle continu sont :

- ◆ Histoire-géographie
- ◆ Langue vivante A
- ◆ Langue vivante B
- ◆ Education Socioculturelle
- ◆ Mathématiques/Technologies de l'informatique et du multimédia
- ◆ Physique- Chimie
- ◆ Enseignement moral et civique
- ◆ Territoires et sociétés

L'enseignement de l'éducation physique et sportive-EPS est évaluée selon les modalités du contrôle en cours de formation (CCF).

La note obtenue en CCF d'EPS par le candidat s'ajoute au calcul de la moyenne des moyennes annuelles de contrôle continu (CC) obtenues dans chaque discipline de la classe de première et de la classe de terminale.

Définition de l'épreuve**ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

Pour les candidats scolaire, l'épreuve d'Éducation physique et sportive prend la forme d'une ECCF.

Cette ECCF comporte obligatoirement deux situations d'évaluation certificative : l'une se déroule en classe de première et l'autre en classe de terminale.

Il s'agit de deux expériences corporelles de caractéristiques différentes issues des listes de pratiques physiques, sportives et artistiques nationale et/ou régionale. Il est possible d'évaluer une activité définie localement dans la mesure où celle-ci aura été validée au préalable par l'Inspection de l'enseignement agricole.

Le contrôle adapté destiné aux candidats reconnus en situation de handicap ou présentant une inaptitude partielle, peut être effectué soit en contrôle en cours de formation selon des modalités proposées par l'établissement et arrêtées par l'autorité académique ; soit en épreuve ponctuelle terminale selon des modalités définies par l'autorité académique.

AUTRES CANDIDATS – EN MODALITÉ HCCF**ÉPREUVES PONCTUELLES TERMINALES****Définition de l'épreuve****ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE**

L'épreuve d'éducation physique et sportive est une épreuve ponctuelle terminale pratique.

L'examineur est un enseignant d'éducation physique et sportive.

Définition de l'épreuve**LANGUES VIVANTES A ET B**

L'épreuve de chaque langue vivante prend la forme d'une épreuve ponctuelle terminale orale d'une durée de 20 mn. Elle est précédée d'un temps de préparation de 20 mn.

Pour chacune des épreuves, l'examineur est un(e) enseignant(e) de la langue vivante concernée.

Définition de l'épreuve**MATHÉMATIQUES ET TIM**

L'évaluation se compose d'une épreuve ponctuelle terminale écrite de mathématiques d'une durée de 2 heures.

L'examineur est un enseignant de mathématiques.

Définition de l'épreuve**PHYSIQUE-CHIMIE**

L'évaluation se compose d'une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 2 heures, comportant un équilibre entre les questions relatives à la physique et à la chimie.

L'examineur est un enseignant de physique-chimie.

Définition de l'épreuve**TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS**

L'évaluation se compose d'une épreuve ponctuelle terminale écrite d'une durée de 2 heures et 30 minutes.

Les examinateurs sont :

- ◆ Un enseignant d'éducation socioculturelle
- ◆ Un enseignant de sciences économiques, sociales et de gestion.

Définition de l'épreuve**HISTOIRE-GÉOGRAPHIE/ ENSEIGNEMENT MORALE ET CIVIQUE/ÉDUCATION SOCIOCULTURELLE**

L'épreuve prend la forme d'une épreuve ponctuelle terminale orale d'une durée maximum de 30 minutes.

Les examinateurs sont :

- ◆ Un enseignant d'éducation socioculturelle
- ◆ Un enseignant d'histoire-géographie.

ÉPREUVES DU DEUXIÈME GROUPE



Le second groupe d'épreuves est constitué de deux épreuves orales portant sur les quatre enseignements ayant fait l'objet d'épreuves ponctuelles terminales écrites, anticipée ou non :

- Français
- Mathématiques
- Philosophie
- Gestion des ressources et de l'alimentation
- Territoires et technologie

Les candidats ayant obtenu, après délibération du jury, une note moyenne au moins égale à 8 sur 20 et inférieure à 10 sur 20, à l'issue des épreuves du premier groupe, sont autorisés à se présenter au second groupe d'épreuves.

Le candidat choisit deux épreuves parmi les quatre épreuves du premier groupe précitées.

LEXIQUE DE SIGLES

AOP	Appellation d'origine protégée
BTS	Brevet de technicien supérieur
BTSA	Brevet de technicien supérieur agricole
CCf	Contrôle en cours de formation
CERCL	Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues
DUT	Diplôme universitaire technologique
EPS	Éducation physique et sportive
ESC	Éducation socioculturelle
IGP	Indication géographique protégée
LV	Langue vivante
PPSA	Pratique physique et sportive artistique
SESG	Sciences économiques, sociales et de gestion
SIG	Système d'information géographique
STE	Sciences et techniques des équipements
STL	Sciences et technologies de laboratoire
STP	Sciences et techniques professionnelles
TIC	Techniques de l'information et de la communication
TIM	Technologies de l'informatique et du multimédia



Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction des politiques de formation et d'éducation

Bureau des diplômes de l'enseignement technique

1^{er}, avenue de Lowendal

75007 PARIS

Juillet 2025